



# Bulletin Officiel

N° 4140 Lundi 02 Juillet 2012

— 17<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### AVIS DU CMF

TUNISIAN EQUITY FUND "TEF" 2

### INFORMATIONS POST AGO ET AGE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER AGO 3-6

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER AGE 7-13

### ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE MODERN LEASING 14

SOTUMAG 15

### PAIEMENT DE DIVIDENDES

ARAB TUNISIAN BANK 16

COURBE DES TAUX 16

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 17-18

### ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS – BTE -

### ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE NABEUL

### ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 – 12 – 2011

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES

-SIAME-

## AVIS DU CMF

### TUNISIAN EQUITY FUND "TEF"

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n°19-2009 du 10 juin 2009

Adresse : Rue du Lac Biwa, Immeuble Fraj 2<sup>ème</sup> étage Les Berges du Lac- 1053 Tunis

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES –NORTH AFRICA ("UGFS-NA"), société de gestion de TUNISIAN EQUITY FUND "TEF" porte à la connaissance des porteurs de parts et du public les changements suivants :

#### 1- Changement des orientations de placement du fonds :

Le Conseil d'Administration de la société "UGFS-NA" du 22 novembre 2011 a décidé de changer les orientations de placement du fonds comme suit :

Anciennes orientations de placement	Nouvelles orientations de placement
<p>Le FCP est investi comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dans une proportion de 75% à 80 % de l'actif net en actions de sociétés de la cote ;</li> <li>✓ Dans une proportion de 0% a 5 % de l'actif net en titres OPCVM ;</li> <li>✓ Dans une proportion de 20% de l'actif net en liquidités et quasi-liquidités.</li> </ul>	<p>Le FCP est investi comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dans une proportion de 50% à 80 % de l'actif net en actions de sociétés de la cote ;</li> <li>✓ Dans une proportion de 0% à 30% de l'actif net en BTA</li> <li>✓ Dans une proportion de 0% a 5 % de l'actif net en titres OPCVM ;</li> <li>✓ Dans une proportion de 0% à 30% de l'actif net en valeurs mobilières représentant des titres de créances à court terme émis par l'Etat ou négociables sur les marchés relevant de la BCT.</li> <li>✓ 20% de l'actif net en liquidités et quasi- liquidités</li> </ul>

**Ce changement entrera en vigueur à partir du 06 juillet 2012.**

#### 1- Changement de la composition du Comité de Gestion du fonds :

Le Conseil d'Administration de la société "UGFS-NA" du 14 février 2012 a décidé la nomination de nouveaux membres au niveau du Comité de Gestion du fonds.

Le Comité de Gestion du fonds TUNISIAN EQUITY FUND "TEF" est, par conséquent, composé de :

- |                         |                     |
|-------------------------|---------------------|
| - Mr Mohamed FEKIH      | Président du Comité |
| - Mr Rabih SOUKARIEH    | Membre du Comité    |
| - Mr Nabil CHAHDOURA    | Membre du Comité    |
| - Mr Mohamed Salah FRAD | Membre du Comité    |

Le prospectus de TUNISIAN EQUITY FUND "TEF" mis à jour sous le numéro **09-0672/A001 en date du 29 juin 2012** ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès du gestionnaire la société UNITED GULF FINANCIAL SERVICES –NORTH AFRICA ("UGFS-NA"), sise à la rue du Lac Biwa, Immeuble Fraj 2<sup>ème</sup> étage Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INFORMATIONS POST AGO**

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES  
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 juin 2012, la Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,  
Le Bilan après affectation du résultat comptable,  
L'état d'évolution des capitaux propres.

**I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES****Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire Aux Comptes relatifs à l'exercice 2011, approuve sans aucune réserve celui du Conseil ainsi que les états financiers de l'exercice 2011.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire Aux Comptes sur les conventions prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier définitif et sans réserves au Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2011.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Quatrième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat tel que proposé par le Conseil d'Administration :

<b>Résultat de l'exercice 2011</b>	<b>6 081 254,162</b>
Résultat reporté 2010	<b>6 298 342,851</b>
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>12 379 597,013</b>
Réserve légale	<b>0</b>
Dividende statutaire (6%)	<b>757950,000</b>
Super dividende (19%)	<b>2 400 175,000</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>9 221472,013</b>

- Suite -

Les dividendes de l'exercice 2011 sont ainsi fixés à 250 millimes par action de nominal de 1dinar. L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du 16 juillet 2012.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

#### **Cinquième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2011 à trente milles dinars.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

#### **Sixième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2011 à cinq milles dinars par membre.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

#### **Septième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des Administrateurs cité ci-après pour une période de 3 ans allant jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur l'exercice 2014.

- Monsieur Yahia BAYAHI
- Monsieur Tahar BAYAHI
- Monsieur Taieb BAYAHI
- Monsieur Brahim ANANE
- Monsieur Hemdane BEN OTHMANE
- Monsieur Ali ISMAIL représentant de la Compagnie Financière d'Investissement (CFI)

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

#### **Huitième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

- Suite -

**II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE**

BILAN ARRETE AU 31 decembre 2011							
APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2011							
(En Dinars Tunisiens)							
ACTIF	NOTES	31/12/2011	31/12/2010	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>27 317 321</b>	<b>25 781 761</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>26 452 618</b>	<b>24 004 309</b>
Actifs Immobilisés							
Immobilisations Incorporelles	(1)	525 279	283 805	Capital Social	(8)	12 632 500	12 632 500
Moins : Amortissements		-241 939	-149 050	Réserves	(9)	2 800 145	2 795 825
		283 320	134 747	Résultats Reportés		9 271 473	6 298 343
Immobilisations Corporelles	(1)	55 635 516	50 423 616	Subventions d'investissement	(10)	1 798 501	2 279 641
Moins : Amortissements		-29 158 893	-25 273 358				
		26 476 623	25 150 258				
Immobilisations Financières	(1)	600 322	577 192	Capitaux Propres avant Résultat		26 452 618	24 004 309
Moins : Provisions		-42 944	-80 456				
		557 378	496 736	Résultat de l'exercice			
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>		<b>25 781 761</b>	<b>25 781 761</b>				
Autres Actifs non courants	(2)	0	0	<b>PASSIFS</b>		<b>21 870 508</b>	<b>18 034 920</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>21 005 805</b>	<b>16 257 468</b>				
Stocks	(3)	11 650 550	9 401 181	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	(11)	<b>5 764 626</b>	<b>3 942 337</b>
Moins : Provisions		-207 211	-150 550				
		11 343 339	8 842 629	Emprunts		5 580 875	5 621 570
Clients et comptes rattachés	(4)	8 119 915	6 546 791	Provisions		183 751	320 766
Moins : Provisions		-2 149 836	-2 717 558	<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>16 105 882</b>	<b>14 092 583</b>
		5970 077	4 334 233				
Autres actifs courants	(5)	2 423 215	1 692 925	Fournisseurs et comptes rattachés	(12)	4 324 000	3 117 600
Moins : Provisions		-171 431	-149 621	Autres passifs courants	(13)	5 262 199	4 125 059
		2 251 784	1 543 304	Concours Bancaires et autres passifs financiers	(14)	6 519 683	6 251 925
Placements et autres actifs financiers	(6)	0	0				
Liquidités	(7)	1 530 575	1 537 392				
<b>Total des Actifs</b>		<b>48 323 126</b>	<b>42 039 229</b>	<b>Total des Capitaux propres &amp; Passifs</b>		<b>48 323 126</b>	<b>42 039 229</b>

- Suite -

## III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Evolution des capitaux propres											
Désignation	Capital	Réserve légale	Fonds social	Résultats reportés	Subvention d'investissement	Autres réserves	Subvention inscrite au résultat	Réserve spéciale réinvesti	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2009 avant affectation	12 632 500	684 166	521 752	557 093	2 797 566	200 000	-	-	808 824	6 123 245	24 320 396
Résultats reportés				3 290 582						- 3 290 582	-
Distribution des dividendes										- 2 526 500	- 2 526 500
Reserve légale		306 163								- 306 163	-
Fonds Social											-
Actions propres											-
Réserves de réinvestissement											-
Amortissement de la subvention											-
Augmentation du capital											-
Solde au 31/12/2009 après affectation	12 632 500	990 329	521 752	3 847 675	2 797 566	200 000	-	-	808 824	-	21 793 896
Solde au 31/12/2010 avant affectation	12 632 500	990 329	521 752	3 596 049	2 279 641	200 000	-	-	808 824	6 081 254	27 162 435
Résultats reportés				1 702 284						- 1 702 284	-
Distribution des dividendes										- 3 158 025	- 3 158 025
Reserve légale		272 921								- 272 921	-
Fonds Social											-
Actions propres											-
Reserve de réinvestissement											-
Amortissement de la subvention											-
Augmentation du capital											-
Solde au 31/12/2010 après affectation	12 632 500	1 263 250	521 752	6 298 343	2 279 641	200 000	-	-	808 824	-	24 004 310
Solde au 31/12/2011 avant affectation	12 632 500	1 263 250	528 071	6 298 343	1 798 501	200 000	-	-	808 824	6 081 254	29 610 743
Résultats reportés				2 923 029						- 2 923 029	-
Distribution des dividendes										- 3 158 025	- 3 158 025
Reserve légale											-
Fonds Social											-
Actions propres											-
Reserve de réinvestissement											-
Amortissement de la subvention											-
Augmentation du capital											-
Solde au 31/12/2011 après affectation	12 632 500	1 263 250	528 071	9 221 472	1 798 501	200 000	-	-	808 824	-	26 452 618

**AVIS DES SOCIETES****Informations post AGE****SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES  
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 juin 2012, la Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous les résolutions adoptées.

**Première Résolution**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide d'augmenter le capital social de treize millions deux cent soixante-quatre mille cent vingt-cinq (13 264 125) Dinars à dix-sept millions cinq cent quarante-deux mille huit cent soixante-quinze (17 542 875) Dinars par incorporation du report à nouveau d'un montant de quatre millions deux cent soixante-dix-huit mille sept cent cinquante (4 278 750) Dinars par l'émission de quatre millions deux cent soixante-dix-huit mille sept cent cinquante (4 278 750) actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale de un dinar (1DT) chacune à répartir entre les anciens actionnaires à raison de dix (10) actions nouvelles gratuites pour trente et un (31) actions anciennes.

La jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée à partir du 1er Janvier 2012.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour la réalisation et la constatation de cette augmentation du capital.

L'attribution des actions gratuites est fixée à partir 16 juillet 2012

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Deuxième Résolution**

Sous réserve de la réalisation de l'augmentation du capital par incorporation du report à nouveau, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

« Le capital social est fixé à dix-sept millions cinq cent quarante-deux mille huit cent soixante-quinze (17 542 875) Dinars divisé en dix-sept millions cinq cent quarante-deux mille huit cent soixante-quinze actions (17 542 875) de 1 Dinars chacune entièrement libérées. »

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Troisième Résolution**

Afin de mettre en conformité les statuts de notre société avec les dispositions de la loi n° 2009-16 du 16 Mars 2009, modifiant et complétant le code des sociétés commerciales nous vous proposons de modifier les articles 9, 11,19, 32, 33, 36, 42, 43, 46, 49 et 50 des statuts ci après comme suit :

- Suite -

## **ARTICLE 9 : LIBERATION DES ACTIONS**

1/ le montant des actions à souscrire en numéraire sont déposés dans un établissement bancaire au compte de la Société :

a) Lors de la constitution de la société, un quart au moment de la souscription

b) Lors des augmentations ultérieures du capital en numéraire et sauf décisions contraires des Assemblées Générales Extraordinaires, un quart lors de la souscription.

Et le surplus en une ou plusieurs fois, au fur et à mesure des besoins de la société en vertu de délibération du Conseil d'Administration qui fixeront l'importance de la somme appelée ainsi que le lieu et l'époque des versements à effectuer.

2/ Les appels de fonds sont portés à la connaissance des actionnaires un mois avant l'époque fixée pour chaque versement, soit par lettre recommandée avec accusée de réception, soit par un avis inséré au journal officiel de la République Tunisienne.

3/ Les actionnaires ont, à toute époque, le droit de libérer leurs actions par anticipation, mais ils ne peuvent prétendre à raison des versements par eux faits avant la date fixée pour les appels de fonds, à aucun intérêt au premier dividende.

4/ Les dispositions de l'article 10 ci-après sont applicables aux augmentations de capital par l'émission d'actions de numéraire.

5/A défaut par l'actionnaire de libérer aux termes fixés par le Conseil d'Administration ou le directoire le reliquat du montant des actions par lui souscrites, la société lui adresse une mise en demeure par lettre recommandée avec accusée de réception.

A l'expiration du délai d'un mois de la mise en demeure restée sans effet, la société procède à la vente en bourse des dites actions sans autorisation judiciaire.

6/ Les titulaires, les cessionnaires intermédiaires et les souscripteurs sont tenus solidairement responsables du montant de l'action, tout souscripteur qui a cédé son titre cesse, deux ans après la cession d'être responsable des versements non encore appelés.

## **ARTICLE 11 : CONSTATATIONS DES VERSEMENTS -TITRES**

1/ Les souscriptions et les versements sont constatés par un certificat délivré par l'établissement auprès duquel les fonds sont déposés, sur présentation des bulletins de souscription.

2/ Les valeurs mobilières sont dématérialisées et sont représentées par une inscription au compte de leur propriétaire auprès de la personne morale émettrice ou d'un intermédiaire agréé. Elles se transmettront par transfert d'un compte à un autre.



- Suite -

La personne morale émettrice ou l'intermédiaire agréé délivrera à l'intéressé une attestation portant sur le nombre des titres qu'il y détient.

3/ Les valeurs mobilières quelle que soit leur nature, émises sur le territoire tunisien et soumises à la législation tunisienne, doivent être nominatives et inscrites dans des comptes tenus par la personne morale émettrice ou par un intermédiaire agréé.

Les comptes sont tenus exclusivement par la personne morale émettrice lorsque la société ne fait pas appel public à l'épargne.

Les valeurs mobilières enregistrées auprès de la personne morale émettrice ou de l'intermédiaire agréé sont considérées comme étant remises à titre de dépôt.

### **ARTICLE 19 : DUREE DES FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS**

1/ sauf l'effet des dispositions suivantes, la durée des fonctions des Administrateurs est de trois(3) ans, chaque année s'entendant de l'intervalle entre deux Assemblées annuelles

2/ les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice écoulé tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat

3/ A l'expiration de leur mandat, les administrateurs sont indéfiniment rééligibles.

4/ En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou de plusieurs sièges d'administrateur et même malgré ces événements, le nombre des administrateurs reste au moins égale au minimum statutaire, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblée Générale, procéder à la nomination à titre provisoire, d'un nouvel ou de nouveau administrateur (s), en remplacement du ou des administrateur (s) décédés ou démissionnaire (s). Au cas où l'Assemblée Générale ne ratifierait pas ces nominations provisoires, les délibérations du Conseil auxquelles auraient participé les administrateurs dont la nomination n'aurait pas été ratifiée, ainsi que les actes passés par le conseil, n'en demeureront pas moins valables.

5/ l'administrateur nommé en remplacement d'un autre demeure en fonction durant la période restant à courir du mandat de son prédécesseur.

6/ lorsque le nombre des administrateurs devient inférieur à trois, les administrateurs restants sont habilités à réunir immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire, Extraordinairement convoquée, en vue de compléter l'effectif du Conseil d'Administration, En pareil cas, l'ordre du jour de l'assemblée doit se limiter la nomination d'un ou plusieurs administrateurs.

7/ Lorsque le Conseil d'Administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'Assemblée Générale, tout actionnaire ou Commissaire Aux Comptes peuvent demander au juge des référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou ratifier les nominations prévues.

- Suite -

### **ARTICLE 32 : ASSISTANCE AUX ASSEMBLEES GENERALES**

1/ Les titulaires d'actions nominatives peuvent assister à l'Assemblée sans formalité préalable, ils peuvent s'y faire représenter par un mandataire. Le mandataire doit être muni d'un mandat spécial.

2/ Les sociétés sont valablement représentées par leur Président Directeur Général ou Gérant ou par un mandataire spécial.

### **ARTICLE 33 : BUREAU D'ASSEMBLEES**

1/ L'Assemblée Générale est présidée par la personne désignée aux statuts. A défaut, la présidence est confiée au président du conseil d'administration ou au président du directoire et, le cas échéant, à l'actionnaire choisi par les associés présents.

2/ Le Président de l'Assemblée Générale est assisté de deux scrutateurs et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'assemblée

3/ Il est tenu une feuille de présence, laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires présents et représentés et indique le nombre d'actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et certifiée par le bureau elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant, dans les conditions prévues par la loi.

### **ARTICLE 36 : PROCES VERBAUX**

1/ Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau. Le refus d'un membre doit être mentionné.

2/ Les copies ou extraits de ces procès verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés soit par le Président du conseil soit par le Directeur Général, soit par un Administrateur.

3/ Après la dissolution de la société et pendant la liquidation ces copies ou extraits sont signés par deux liquidateurs ou, le cas échéant, par le liquidateur unique.

### **ARTICLE 42 : COMPOSITION-MAJORITE**

1/ L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

2/ L'Assemblée Générale Ordinaire discute, approuve ou redresse le bilan et les comptes et approuve s'il y a lieu les modifications apportées soit à leur représentation, soit aux méthodes d'évaluation.

- Suite -

Les délibérations de l'Assemblée Générale ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou représentants au droit de vote détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

### **ARTICLE 43 : POUVOIRS –QUORUM**

1/ L'Assemblée Générale extraordinaire peut sur la proposition du Conseil d'Administration, d'apporter aux statuts toutes modifications qu'elles soient autorisées par les lois et décrets sur les sociétés.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq pour cent du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour.

2/ Elle est convoquée et statut en conformité des dispositions légales en vigueur à la date de sa convocation.

### **ARTICLE 46: REPARTITION DES BENEFICES**

Les produits annuels de la société, constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation, des frais généraux, des charges fiscales, sociales et financières, de tous amortissements, de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que des prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le Conseil jugera utiles, constituent les bénéfices nets.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- 5% (cinq pour cent) au moins pour la constitution de fonds de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserves légales a atteint une somme égale à un dixième du capital social..
- La somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, 6% (six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que , si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement , les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes .
- Sur l'excédent disponible , l'Assemblée Générale Ordinaire peut prélever toutes sommes qu'elle juge convenable , soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour reporter à nouveau sur l'exercice suivant.

Le solde est réparti entre les actionnaires à titre de superdividende

- Suite -

En cas d'amortissement du capital, il est délivré des actions de jouissance qui, sauf droit au premier dividende stipulé, confèrent aux propriétaires tous les droits attachés aux actions non amorties quant au partage des bénéfices, quant à l'actif et quant au droit de vote aux assemblées.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'assemblée générale ou par le conseil d'administration, entre les mains des actionnaires.

Toutes dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de report ou de restitution sauf si la distribution des dividendes a eu lieu contrairement aux dispositions ci-dessus ou s'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif de la distribution ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances de fait.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.

- des sommes dont leurs actions sont libérées en vertu des appels de fonds et non amortis, sans que, si les bénéfices de l'année ne permettent pas d'y faire face, ce paiement puisse être réclamé sur les bénéfices des années subséquentes.
- les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par l'Assemblée Générale ou par le Conseil d'Administration, entre les mains des actionnaires ou les mandataires.

#### **ARTICLE 49 : LIQUIDATION**

1/ A l'expiration de la société, ou en cas de dissolution anticipée par quelque cause que ce soit, l'Assemblée Générale règle sur la proposition du Conseil d'Administration, le mode de liquidation dont elle détermine les pouvoirs.

2/ La nomination des liquidateurs met fin aux pouvoirs des administrateurs.

3/ l'Assemblée Générale, régulièrement constituée conserve, pendant la liquidation, les mêmes attributions que durant le cours de la société, elle approuve notamment les comptes sur tous les intérêts sociaux. Elle est présidée par le liquidateur ou l'un des liquidateurs, et en cas d'absence ou d'empêchement du ou des liquidateurs, elle élit elle même son Président.

4/ Les liquidateurs, ont pour mission de réaliser, même à l'amiable tout l'actif de la société et d'éteindre son passif, sauf les restrictions que l'Assemblée Générale peut y apporter, ils ne peuvent compromettre ou consentir des sûretés, toutefois, ils peuvent transiger s'il y est expressément autorisé par l'Assemblée Générale ou le cas échéant par juge. En outre, ils peuvent en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire faire l'apport à une autre société de tout ou partie des biens, droits et obligations de la société dissoute, ou

- Suite -

consentir la cession à une société ou à toutes autres personnes, de l'ensemble de ces biens, droits et obligations.

5/ l'Assemblée Générale peut toujours révoquer et remplacer les liquidateurs et étendre ou restreindre leurs pouvoirs.

6/ Après le règlement du passif et des charges de la société, le produit net de la liquidation est employé d'abord à amortir complètement le capital des actions, si cet amortissement n'a pas encore eu lieu ; puis à distribuer aux actionnaires une somme égale au montant du fonds de réserve spéciale qui aurait pu être constitué sur leur part dans les bénéfices .Le surplus est réparti entre les actionnaires au prorata du nombre d'actions détenues par chacun d'eux.

#### **ARTICLE 50 : CONTESTATIONS ENTRE ASSOCIES**

1/ Toutes contestations qui peuvent s'élever pendant le cours de la société ou de sa liquidation, soit entre les actionnaires et la société, soit entre les actionnaires eux mêmes au sujet des affaires sociales, sont jugées conformément à la loi, et soumises à la juridiction des tribunaux compétents du lieu du siège social.

2/ A cet effet, en cas de contestations tout actionnaire doit faire élection de domicile dans le ressort du siège social et toutes assignations ou significations sont régulièrement notifiées à ce domicile.

3/ Si aucun domicile ne lui est connu, deux exemplaires de l'exploit sont affichés, l'un au tribunal saisi et l'autre au siège du gouvernement du lieu de ce tribunal.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

#### **Quatrième Résolution**

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tout pouvoir au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**AVIS DES SOCIETES**

**SOCIETE MODERN LEASING  
(Groupe BANQUE DE L'HABITAT)  
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM  
LOT AFH –BC5 CENTRE URBAIN NORD1082 TUNIS MAHRAJENE**

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Modern Leasing sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Lundi 16 juillet 2012 à 11 h 30 au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Avenue Mohamed V - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2011,
2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2011 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial,
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Affectation des résultats 2011 et rectification de celle de 2010.
6. Nomination de 2 administrateurs
7. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes
8. Nomination d'un Co-Commissaire aux Comptes
9. Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2011
10. Fixation de la rémunération du Comité d'Audit pour l'exercice 2011
11. Emission d'emprunts obligataires

Pour le Conseil d'Administration

La Présidente du Conseil

**AVIS DES SOCIETES****ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE****SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS  
- SOTUMAG -**

Siège Social : Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-

La Société Tunisienne des Marchés de Gros - SOTUMAG - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 2 juillet 2012 à 10 H**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise « I.A.C.E » sis aux berges du Lac de Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation de la nomination de l'Expert Comptable KHALED KALIA entant que Commissaire aux Comptes de la société pour le reste du mandat actuel (2009-2011) suite à la vacation constatée dans cette mission.
- 2 - Examen du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2011.
- 3- Examen des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2011.
- 4 - Approbation du Bilan et des Comptes de Résultat de l'exercice 2011
- 5- Affectation des bénéfices de l'exercice 2011.
- 6- Désignation du Commissaire aux Comptes de la société pour le nouveau mandat (2012-2014).
- 7- Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2011.
- 8- Approbation de la nomination d'un administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration (Président Directeur Général de la société) et l'approbation de la nomination d'un nouveau membre en remplacement d'un membre du conseil d'administration, et ce, pour le reste du mandat actuel.
- 9 -Quitus aux administrateurs.

## AVIS DES SOCIETES

Paiement de dividendes

### ARAB TUNISIAN BANK

Siège Social :9, rue Hédi Nourira, 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 juin 2012 a fixé le montant du dividende unitaire à distribuer au titre de l'exercice 2011 à 20 % de la valeur nominale soit 0,200 DTU par action. La date de mise en paiement se fera à compter du vendredi 6 juillet 2012.

2012 - AS - 975

## AVIS

### COURBE DES TAUX DU 02 JUILLET 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,691%		
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,712%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,744%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,786%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,829%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,860%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,913%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		3,956%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		3,988%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,041%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,071%	1 005,988
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,083%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,138%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,179%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013	4,221%		
	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013	4,214%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 020,928
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,663%	1 047,213
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,805%	1 064,792
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,159%	1 043,266
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,563%		983,263
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,642%	986,835
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,753%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,895%	1 036,075
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,134%		967,299
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,139%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,148%	964,828
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,255%	1 045,859
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,264%		950,945

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.



## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,457	141,493		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,423	12,426		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,274	1,274		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,456	34,469		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,988	46,999		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	174,309	174,415		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	591,747	592,189		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	141,641	142,191		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	129,246	129,469		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	119,283	119,504		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,051	117,304		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	96,937	97,095		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	149,423	149,982		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	110,501	110,305		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,742	106,717		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 336,384	1 333,454		
17 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 351,857	2 343,609		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	110,953	110,903		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	112,021	111,344		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	125,140	124,612		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 215,788	1 212,693		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	140,415	138,989		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,270	16,066		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 041,619	6 025,527		
25 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 844,604	6 828,669		
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,416	2,393		
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,989	1,975		
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,292	1,294		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,437	105,458
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,451	102,488
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	103,433	103,489
32 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,495	100,505
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	101,240	101,269
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	104,961	104,985
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	101,739	101,769
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,758	101,787
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	102,123	102,153
38 MILLENIUM OBLIGATAIRES SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	103,728	103,756
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	99,873	99,900
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	102,002	102,033
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	102,111	102,136
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	104,737	104,762
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,706	103,734
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	101,024	101,046
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,751	100,772
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	102,486	102,514
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	100,414	100,446
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,630	101,655

**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	102,489	102,516
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	100,414	100,440
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	102,154	102,177
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	102,887	102,914
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	100,248	100,273
54	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,290	10,293
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	101,453	101,481
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,693	101,719
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	99,327	99,392
<b>SICAV MIXTES</b>								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	74,825	74,811
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	158,019	158,706
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 578,762	1 585,888
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	113,924	113,872
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	113,981	113,974
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	96,286	96,408
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,744	16,760
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	279,684	280,323
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	43,544	43,517
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 601,126	2 606,648
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	81,898	82,037
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	59,393	59,489
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	102,591	102,594
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	114,516	114,482
72	UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	109,420	109,380
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,604	11,610
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	12,820	12,834
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	16,772	16,771
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	17,080	17,098
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	12,911	12,967
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,885	10,929
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,608	10,633
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,575	10,598
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	128,319	128,517
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	128,385	128,434
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,143	11,143
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	121,400	121,337
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,141	21,149
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	97,604	97,870
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	98,914	99,146
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	96,967	96,826
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	100,123	100,340
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	120,282	120,525
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	146,487	145,764
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,409	11,349
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	124,143	123,457
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	117,470	117,211
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,538	106,252
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	106,024	105,578
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	190,619	190,651
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	166,500	166,403
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	142,884	143,034
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 441,461	10 446,233
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	222,756	222,585
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	146,244	145,864
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 630,720	1 613,643
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	115,994	114,259
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	100,663	99,857
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	121,673	121,480
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	10 052,644	9 985,455

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : [cmf@cmf.org.tn](mailto:cmf@cmf.org.tn)

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF  
*Mr. Salah Essayel*

**IMPRIMERIE  
du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**AVIS DES SOCIETES****ETATS FINANCIERS****BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS  
- BTE-**

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

La Banque de Tunisie et des Emirats – BTE- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2011**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, La Générale d'Audit et Conseil (M.Chiheb GHANMI) et FMBZ KPMG TUNISIE (M.Moncef Boussannouga ZAMMOURI).

## Banque de Tunisie et des Emirats

## Bilan

Arrêté au 31 Décembre 2011 &amp; 2010

(unité: en milliers de dinars)

(unité: en milliers de dinars)			
<i>A C T I F</i>	<i>Note</i>	<i>Exercice 2011</i>	<i>Exercice 2010</i>
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	9 088	2 695
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	56 350	55 649
Créances sur la clientèle	3	484 267	436 230
Portefeuille d'investissement	4	54 399	46 411
Valeurs immobilisées	5	12 151	11 217
Autres actifs	6	11 550	13 822
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>627 805</b>	<b>566 024</b>
<i>P A S S I F</i>			
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	7	113 715	88 141
Dépôt & avoirs de la clientèle	8	212 310	170 442
Emprunts & ressources spéciales	9	146 142	154 548
Autres passifs	10	10 341	8940
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>482 508</b>	<b>422 071</b>
<i>CAPITAUX PROPRES</i>			
Capital		90 000	90 000
Réserves		48 683	42 345
Actions propres		- 840	- 840
Résultat reporté		4 496	4 436
Résultat de la période		2 958	8 012
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>11</b>	<b>145 297</b>	<b>143 953</b>
<b>TOTAL PASSIF &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>627 805</b>	<b>566 024</b>

**Banque de Tunisie et des Emirats****Etat des engagements hors bilan**

Arrêté au 31/12/2011

(Unité: milliers de dinars)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<b><i>PASSIFS EVENTUELS</i></b>			
Cautions, avals et autres garanties données	12	67 378	72 184
Crédits documentaires		31496	37 034
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>98 874</b>	<b>109 218</b>
<b><i>ENGAGEMENTS DONNES</i></b>			
Engagements de financement donnés		28 673	41 416
Engagements sur titres		123	99
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>28 796</b>	<b>41 515</b>
<b><i>ENGAGEMENTS RECUS</i></b>			
Engagements de financement reçus	13	26 346	14 305
Garanties reçues	14	432 279	383 619
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>458 625</b>	<b>397 924</b>

**Etat de resultat**  
**Arrêté au 31 Décembre 2011**  
 (unité: en milliers de dinars)

	<i>Notes</i>	<b>Exercice 2011</b>	<b>Exercice 2010</b>
<b><i>Produits d'exploitation bancaire</i></b>			
Intérêts et revenus assimilés	<b>15</b>	30 983	30 128
Commissions		5 137	4 189
Gains sur opérations de change		2 327	1 404
Revenus du portefeuille d'investissement	<b>16</b>	1 795	2 120
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>40 242</b>	<b>37 840</b>
<b><i>Charges d'exploitation bancaire</i></b>			
Intérêts encourus et charges assimilées	<b>17</b>	-16 990	-15 516
Commissions encourues		-253	-209
Pertes sur opérations de change		0	0
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>-17 243</b>	<b>-15 725</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>22 999</b>	<b>22 115</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	<b>18</b>	-5 903	-350
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	<b>19</b>	-534	-448
Autres produits d'exploitation		208	48
Frais de personnel		-8 428	-7 230
Charges générales d'exploitation		-3 543	-3 287
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-1 017	-798
Dotations aux résorptions des non valeurs		-4	-35
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3778</b>	<b>10 015</b>
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-312	17
Impôts sur les sociétés	<b>20</b>	-508	-2 020
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>2 958</b>	<b>8 012</b>
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>2 958</b>	<b>8 012</b>
Résultat par action (DT)		<b>0,168</b>	<b>1,292</b>

**Etat de flux de trésorerie**  
**Période du 1er janvier au 31 décembre 2011**  
**(unité : en milliers de dinars)**

ACTIVITE D'EXPLOITATION	Notes	Exercice 2011	Exercice 2010
Produits d'exploitation bancaires encaissés		41 178	37 323
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-21 801	-17 840
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		0	0
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-45 994	-97 015
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		42 551	-36 883
Sommes versées aux Personnel et C. Divers		-8 989	-10 583
Autres flux d'exploitation		1 301	-2 944
Impôts sur les sociétés		-2 024	-2 082
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>		<b>6 222</b>	<b>-130 023</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 072	1 666
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-7 858	-7 625
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-1 392	-1 431
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>		<b>-8 178</b>	<b>-7 391</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Emission d'emprunts		15 970	50 000
Remboursement d'emprunts		-13 500	-9 000
Augmentation/diminution ressources spéciales		-19 452	-13 617
Dividendes versés		-1 781	-3 532
<b>Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement</b>		<b>-18 763</b>	<b>23 851</b>
Incidence des variations de valeurs sur les liquidités et équivalents de liquidités			
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-20 719	-113 563
Liquidités et équivalents en début de période		-30 761	82 802
Liquidités et équivalents en fin de période	22	-51 480	-30 761

## **1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

## **2. BASES DE MESURES**

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

## **3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**

### **3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents**

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts postcomptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants ( classe 0 ) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier ( classe 1 ), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains ( classe 2 ), les actifs préoccupants ( classe 3 ) ou parmi les actifs compromis ( classe 4 ), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

### **3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents**

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférée au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

### **3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing**

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

### **3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents**



Le portefeuille-titres détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement.

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment ou leur distribution a été officiellement approuvée.

### **3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes**

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

### **3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS**

#### **3.6.1- Provisions individuelles**

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- |                                  |   |       |
|----------------------------------|---|-------|
| - Actifs incertains (classe 2)   | : | 20 %  |
| - Actifs préoccupants (classe 3) | : | 50 %  |
| - Actifs compromis (classe 4)    | : | 100 % |

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la banque a mis en place une méthode d'estimation des garanties consistant en une décote de 80% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services, et une décote portée à 72% sur les garanties obtenues sur les projets du secteur touristique. Cette méthode dont la mise en œuvre est progressive vise à atteindre à l'horizon 2013 une couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70%.

### **3.6.2- Provision collective :**

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

Parallèlement, et en application de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs nécessitant un suivi particulier.

Cette provision a été calculée en supposant que les entreprises économiques affectées ayant bénéficié des mesures conjoncturelles de soutien ont été normalement classés et provisionnés.

A ce titre, les provisions constituées par la banque en 2011, s'élèvent à 2 587 KDT.

### **3.6.3- Provision sur participations**

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée ( en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice ) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

### **3.7- OPERATIONS EN DEVICES**

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change. A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

### **3.7-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	:	2,5 %
- Mobilier de bureaux	:	20 %
- Matériel de bureaux	:	10 %
- Matériel de transport	:	20 %
- A. A. et installations	:	10 %
- Matériel informatique	:	15 %
- Logiciel	:	33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

#### 4. NOTES EXPLICATIVES

*(Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)*

##### 4.1- ACTIFS

##### **Note 1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Libelles	31/12/2011	31/12/2010
Caisse agences dinars	1216	1064
Caisse agences devises	1299	469
Caisse IBS	190	6
Banque Centrale de Tunisie en dinars	1899	332
Banque Centrale de Tunisie en devises	4484	824
<b>TOTAL</b>	<b>9088</b>	<b>2695</b>

##### **Note 2: Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Au 31 décembre 2011, les créances sur les établissements bancaires et financiers ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2011	31/12/2010
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	10 000	3 000
Comptes rattachés	1	-
Prêts en devises BCT	12 900	17 342
Prêts interbancaires en devises	2 382	-
Avoirs chez les correspondants locaux	60	79
Avoirs chez les correspondants étrangers	6 094	1 686
Créances sur les établissements financiers	24 913	33 542
<b>TOTAL</b>	<b>56 350</b>	<b>55 649</b>

**Note 3: Créances sur la clientèle.**

Au 31 décembre 2011, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2011	31/12/2010
Concours CT (2)	102 405	114 483
Concours M.L.T. (1)	366 452	304 951
Comptes débiteurs de la clientèle	33 056	24 706
Valeurs en recouvrement	-403	-1439
Leasing (3)	20 053	22 095
<b>Total brut</b>	<b>521 563</b>	<b>464 797</b>
Agios réserves	12 017	8 238
Provisions individuelles	22 692	20 328
Provision collective	2 587	-
<b>Total net</b>	<b>484 267</b>	<b>436 230</b>

(1)- Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Encours non échu	342 984	288 520
Principal échu	46	1 425
Intérêts et commissions échus	23	413
Principal impayé	14 556	8 857
Intérêts et commissions impayés	5 864	3 077
Intérêts à recevoir	5 336	5 124
Avance en comptes courants	187	302
Intérêts perçus d'avance	-2 584	-2 778
Frais de protêt	10	11
<b>Total</b>	<b>366 452</b>	<b>304 951</b>

(2)-Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Encours non échus	96 847	112 436
Avance sur dépôt à terme	186	1 576
Intérêts et Commissions impayés	11	8
Principal impayé	5 930	1 028
Intérêts et commissions perçus d'avance	- 581	- 577
Intérêts et commissions à recevoir	12	13
<b>Total</b>	<b>102 405</b>	<b>114 483</b>

(3)-Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Encours	19519	21924
Principal impayé	338	80
Intérêts impayés	36	10
Intérêts courus	84	59
Autres créances	76	22
<b>Total</b>	<b>20 053</b>	<b>22 095</b>

La répartition des engagements entre actifs classés et actifs non classés se présente comme suit :

Nature de l'engagement	Actifs non classés		Actifs classés		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Concours MLT	315 199	260 230	51 253	44 721	366 452	304 951
Concours CT	96 740	112 211	5 665	2 272	102 405	114 483
Leasing	19 954	22 003	99	92	20 053	22 095
Comptes courants débiteurs	28 581	22 518	4 475	2 188	33 056	24 706
<b>TOTAL Brut</b>	<b>460 474</b>	<b>416 962</b>	<b>61 492</b>	<b>49 273</b>	<b>521 966</b>	<b>466 235</b>

Le total des engagements sur la clientèle se répartit par secteur d'activité comme suit :

Nature de l'engagement	Entreprises				Particuliers	TOTAL
	Agriculture	Industrie	Services	Tourisme		
Concours MLT	11 387	102 992	71 683	123 429	56 961	366 452
Concours CT	119	35 338	66 762	9	177	102 405
Leasing	116	2 605	16 940	392	-	20 053
Comptes courants débiteurs	1 115	10 050	19 683	461	1 747	33 056
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>12 737</b>	<b>150 985</b>	<b>175 068</b>	<b>124 291</b>	<b>58 885</b>	<b>521 966</b>

**Note 4: Portefeuille-titres d'investissement**

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

Libelles	31/12/2010	Accroissements	Diminutions	31/12/2011
Titres cotés	7 288	0	0	7 288
Titres non cotés	19 916	2 483	2 531	17 618
Fonds gérés BTE SICAR	15 452	3 000	0	20 702
Titres de Placement	4 007	5 107	620	8 494
Créances rattachées	1 274	2 057	1 181	2 150
<b>TOTAL Brut</b>	<b>47937</b>	<b>12 647</b>	<b>4 332</b>	<b>56 252</b>
Libelles	31/12/2010	Dotations	Reprises	31/12/2011
Provisions	1 526	827	500	1 853
<b>TOTAL Net</b>	<b>46 411</b>	<b>11 820</b>	<b>3832</b>	<b>54 399</b>

### Note 5: Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisitions -cessions	Valeur Brute au 31/12/2011	Amortissements au 31/12/2010	Dotations/Reprises	Valeur Nette au 31/12/2011
Terrain	4 002	0	4 002	0	0	4 002
Constructions	3 916	0	3 916	972	88	2 856
Mobilier & Matériel de Bureaux	929	127	1 056	399	109	548
Matériel Informatique	2 077	1 057	3 134	1 369	284	1 481
Matériel de Transport	334	0	335	164	63	107
A, A & Installations	4 605	768	5 373	1 740	476	3 157
<b>Total</b>	<b>15 863</b>	<b>1 952</b>	<b>17 815</b>	<b>4 644</b>	<b>1 020</b>	<b>12 151</b>

### Note 6: Autres postes d'actif

Au 31 décembre 2011, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Personnel	178	217
Comité d'entreprise	1 578	1 576
Etat et collectivités locales	2 075	2 187
Autres débiteurs	1 406	3 157
Charges reportées	20	0
Opérations monétiques	92	62
Créances prises en charge par l'Etat	6 201	6 623
<b>Total</b>	<b>11 550</b>	<b>13 822</b>

## 4.2-PASSIFS

### Note 7: Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Libelles</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Emprunts et refinancement en devises BCT	0	0
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	0	9 565
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	112 240	78 137
Créances rattachées	174	198
Dépôts des établissements financiers spécialisés	1 301	241
<b>TOTAL</b>	<b>113 715</b>	<b>88 141</b>

**Note 8: Dépôts et avoirs de la clientèle**

Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Libelles</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Dépôts à terme en dinars	49 764	55 610
Dépôts à terme en devises	20 512	10 799
Comptes courants personnes physiques	13 264	9 482
Comptes courants personnes morales	36 222	32 354
Comptes d'épargne	22 698	17 574
Comptes professionnels en devises	8 532	4 454
Dépôts en dinars convertibles	1 962	1 522
Certificats de dépôt	11 500	11 500
Comptes prestataires de service en devises	231	185
Comptes négoce international	615	889
Personnes non résidentes	35 950	12 254
Autres sommes dues à la clientèle	11 060	13 819
<b>TOTAL</b>	<b>212 310</b>	<b>170 442</b>

**Note 9: Emprunts et ressources spéciales**

Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Encours emprunts extérieurs	42 156	52 462
Frais financiers/Emprunts extérieurs	1 270	1 483
Encours Emprunts obligataires	101 470	99 000
Frais financiers/Emprunts obligataires	1246	1603
<b>Total</b>	<b>146 142</b>	<b>154 548</b>

Les emprunts extérieurs ont évolué comme suit :

<b>Libelles</b>	<b>Encours 31/12/2010</b>	<b>Utilisations</b>	<b>Remboursements</b>	<b>Encours</b>

		2011	2011	31/12/2011
Ligne Capital Risque	65	-	-	65
Ligne de crédit BIRD 2	437	265	702	-
Ligne de crédit BIRD 3	249	-	249	-
Ligne de crédit JEXIM BANK	965	-	965	-
Ligne Italienne PME PARTENARIAT	128	-	128	-
Banque Européenne d'Investissement 2	7 139	379	1 249	6 269
Ligne Italienne Partenariat (56 M)	236	-	157	79
Ligne Italienne Partenariat (63 M)	395	-	293	102
Banque Africaine de Développement 4	38 669	1439	7 883	32 225
Ligne Italienne 60 milliards de lires	189	-	47	142
Ligne PME/EMIT	3 989	-	715	3 274
<b>TOTAL</b>	<b>52 461</b>	<b>2083</b>	<b>12 389</b>	<b>42 156</b>

### ***Note 10 : Autres passifs***

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Organismes sociaux	610	388
Personnel	1 268	895
Etat et collectivités locales (hors I/S)	673	532
Fonds de couverture de risque de change	200	- 205
Autres créditeurs	5 678	1 655
Impôts sur les sociétés	616	2 020
Valeurs exigibles après encaissement	1 296	3 655
<b>Total</b>	<b>10 341</b>	<b>8 940</b>

(1) les valeurs exigibles après encaissement présentent le solde net entre les valeurs remises par les clients pour encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.



## 4.3-CAPITAUX PROPRES

*Note 11: Capitaux propres*

	Capital social	Actions propres	Réserves légales	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves pour risques bancaires	Autres réserves	Dividendes ADP rachetés	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	TOTAL
<b>Soldes au 31/12/2010</b>	90 000	- 840	6 159	22 344	2 576	4867	6 400	418	4 018	8 012	143 953
Affectation réserves légales			602							- 602	-
Affectation réserves à régime spécial											-
Opérations/fonds social					335					- 400	- 65
Distributions bénéfiques										- 1 717	- 1 717
Distributions bénéfiques ADP rachetées								167		- 83	84
Résultats reportés									- 107	190	83
Affectation réserves pour risques réserves pour réinvestissements exonérés						2000	3 400			- 2 000	-
Résultats de l'exercice 2011										2958	2958
<b>Soldes au 31/12/2011</b>	90 000	- 840	6 761	22 344	2 911	6867	9 800	585	3 911	2 958	145 297
<b>Affectation RGB en provisions</b>											
<b>Soldes au 31/12/2011</b>	90 000	- 840	6 761	22 344	2 911	6867	9 800	585	3 911	2 958	145 297

#### 4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

##### Note 12 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Cautions en faveur de la clientèle	61 317	56 515
Valeur résiduelle Leasing	19	24
Cautions en faveur des établissements bancaires	6 042	15645
<b>Total</b>	<b>67 378</b>	<b>72 184</b>

##### Note 13 : Engagements de financement reçus

Au 31 décembre 2011, les engagements de financement reçus s'élèvent à 26346 mille dinars.

##### Note 14 : Garanties reçues

Les garanties reçues sous forme d'hypothèques ou de nantissement s'élèvent à 432 279MD contre 383 619 en 2010

#### 4.5-ETAT DE RESULTAT

##### Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Opérations de trésorerie et Interbancaire	625	1 373
Intérêts sur les prêts	28 065	26 646
Revenus Leasing	1 706	1 815
Commissions sur engagements	218	133
Commissions sur avals et cautions	368	161
<b>Total</b>	<b>30 983</b>	<b>30 128</b>

##### Note 16 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique se compose des dividendes réalisés et des plus-values sur cession de titres. Au 31 décembre 2011, la banque a réalisé 1.795 millions de dinars de revenus de portefeuille contre 2.120 million de dinars une année auparavant.

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Dividendes	1 737	1 910
Plus values sur Titres	58	210
<b>Total</b>	<b>1 795</b>	<b>2 120</b>

**Note 17: Intérêts encourus et charges assimilées**

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Opérations de trésorerie et Interbancaire	4 391	2 573
Intérêts sur Emprunts extérieurs	1 858	2 308
Commissions sur Emprunts extérieurs	788	938
Charges sur Emprunts obligataires	4950	3939
Intérêts sur dépôts	5003	5 758
<b>Total</b>	<b>16 990</b>	<b>15 516</b>

**Note 18: Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif**

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Reprise des provisions sur prêts	3 874	4 516
Reprise des provisions du hors bilan	-	-
Pertes courues sur Intérêts	- 812	- 657
Dotations aux provisions individuelles	- 6 462	- 4 539
Dotations aux provisions collectives (1)	- 2 587	-
Pertes Leasing	-	-
Dotations aux provisions Leasing	-	-
Pertes courus sur principal prêts	- 152	-
Reprises de valeurs	12	330
Reprise provisions comptes courants débiteurs	224	-
<b>Total</b>	<b>- 5 903</b>	<b>- 350</b>

(1) En application de la circulaire 2012-02 relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques , la BTE a doté un montant de 2 587 mdt au titre de provisions collectives pour couvrir les risques liés aux créances des classes 0 et 1 .

**Note 19 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Dotations aux provisions sur titres	- 827	- 566
Reprise sur provisions sur titres	352	228
Pertes courus sur titres	-	- 110
Gains sur titres	-	-
Moins value dépréciation titres BTA	- 59	-
<b>Total</b>	<b>- 534</b>	<b>- 448</b>

**Note 20 : Impôt sur les sociétés**

La charge d'impôts afférente à l'exercice 2011 s'est élevée à 508 mille dinars.

**Note 21 : Résultat par action**

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2011 se présentent comme suit :

Libelles	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net <b>(en DT)</b>	2 958	8012
Parts attribuables aux ADP <b>(en DT)</b>	-1800	-1800
Sommes affectées au fond social	-400	-400
Résultat net attribuable aux actions ordinaires <b>(en DT)</b>	758	5812
Nombre moyen d'actions ordinaires (incluant les ADP)	4500	4500
<b>Résultat par action (en DT)</b>	<b>0,168</b>	<b>1,292</b>

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le

résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

#### 4.6-ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

##### **Note 22: Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2011 un solde de -51.480 millions de dinars contre 30.761 millions de dinars au 31 décembre 2010 :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Caisse agences dinars	1216	1 064
Caisse agences devises	1 489	474
Banque Centrale de Tunisie en dinars	1 899	332
Banque Centrale de Tunisie en devises	4 484	824
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	10 000	6 000
Prêts aux Etablissements Financiers Spécialisées	-	-
Prêts en devises BCT	12 899	17 341
Prêts interbancaires en devises	2 382	-
Avoirs chez les correspondants locaux	59	79
Avoirs chez les correspondants étrangers	6 094	1 686
Emprunts et refinancement en devises BCT	-	- 9 561
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	- 92 000	- 49 000
<b>Total</b>	<b>- 51 480</b>	<b>- 30 761</b>

## **I. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

---

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

### ***I. Rapport sur les états financiers***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 627 805 mille dinars et un bénéfice net de 2 958 mille dinars, ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### ***Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers***

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### ***Responsabilité de l'auditeur***

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

---

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Nos rapports sur le contrôle interne font partie intégrante du présent rapport.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

#### ***Opinion sur les états financiers***

A notre avis, les états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats «BTE », annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

#### ***Paragraphe d'observation***

Nous attirons votre attention sur la note 3.6.2 aux états financiers décrivant qu'en 2011 et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles de provisionnement édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures. En application des nouvelles dispositions, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs sains, notamment ceux ayant fait l'objet de mesures de soutien.

---



L'application de la circulaire n° 2012-02 a eu pour effet de prélever sur le résultat de l'exercice 2011, des provisions dites « collectives » de 2 587 KDT.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant la question précitée .

## **II. Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

- Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la banque arrêtés au 31 décembre 2011.
- En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct sous forme de lettre de direction. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque n'est pas effectuée en conformité avec le décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 27 Juin 2012

**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**  
**Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI**  
Associé

**La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C**  
**Chiheb GHANMI**  
Associé

### **III. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

#### **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi n°2006-19 relative aux établissements de crédits.

##### **1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2011**

Au cours de l'exercice 2011, la BTE a confié un montant de 3 millions de dinars sous forme de fonds géré à la BTE SICAR, filiale de la banque. En vertu de cette convention, la BTE SICAR perçoit une commission de gestion de 1,5% du montant de ces fonds et 20% sur les plus-values sur les cessions de participation réalisées sur ces mêmes fonds.

##### **2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2011**

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

- a)** La BTE a créé en 2006 une société d'investissement à capital variable : Tuniso Emiratie Sicav avec un capital initial de 1 million de dinars ; la part de la BTE s'élève à 1,72%. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 07-03-2006.

De plus une convention de location a été signée entre la BTE et la BTE SICAV dont le loyer annuel est de 1.500 DT et en vertu de la quelle des locaux de la banque sont loués à la BTE SICAV.

- b)** La commission de dépositaire versée par la société d'investissement à capital variable : Tuniso Emiratie Sicav a été portée de 1,5 mille dinars à 5 mille dinars TTC en 2009. Cette disposition a été approuvée par le Conseil d'administration de la BTE réuni le 16 décembre 2009.
- c)** La BTE a confié divers montants sous forme de fonds gérés à la BTE SICAR, filiale de la banque. Ces montants ont totalisé jusqu'au 31 décembre 2011 la somme de 18 ,45 millions de dinars. Diverses conventions ont été conclues avec la BTE SICAR et approuvées par le Conseil d'Administration de la BTE.
-

- d)** La BTE a signé en 2004 avec la Société « Jerba Aghir», dans laquelle elle détient 43,6% du capital, un protocole d'accord portant mise en place d'un nouvel échéancier pour le remboursement des échéances impayées d'un montant global de 1 451 000 DT et relatives à l'emprunt obligataire de 3 250 000 DT avalisé par la BTE. L'échéancier s'étend du 03-03-2005 au 01-12-2013. Il ressort de cet échéancier un taux d'intérêt annuel égal au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 3%.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004, et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2005.

- e)** La BTE a signé en novembre 2004 avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV», dans laquelle elle détient 87,43 % du capital, un protocole d'accord modifiant le taux d'intérêt relatif à l'échéancier de rééchelonnement signé en septembre 2003 et portant sur des échéances en principal dues par cette dernière au titre des crédits qu'elle a obtenus auprès de la BTE pour 4 481 000 DT.

Le taux d'intérêt annuel a été porté de 6,75% au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 2,2%.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004 et approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2005.

- f)** Au cours de l'exercice 2009, La BTE a signé avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV», dans laquelle elle détient 87,43 % du capital, un contrat de crédit d'un montant de deux millions de dinars portant intérêt égal au taux du TMM majoré de 1,5% ; ce crédit est remboursable sur sept années dont deux années de grâce. Ce crédit a été approuvé par le Comité interne de crédit de la BTE réuni le 15 janvier 2009.

- g)** La BTE a confié en 2003 à la société «Rapid recouvrement», dans laquelle elle détient 99,73% de capital, un mandat de recouvrement pour compte portant sur certaines créances.

Cette convention a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004.

- h)** Une commission de distribution de 0,4% toutes taxes comprises est instituée à partir de 2010 ; cette commission est versée par la Tuniso Emiratie Sicav en faveur de la BTE sur la base de l'actif net de la Sicav. Cette disposition a été approuvée par le Conseil d'administration de la BTE réuni le 16 décembre 2009.

- i)** Certaines filiales de la BTE bénéficient de conditions préférentielles de rémunération de leurs comptes courants créditeurs. Ces conditions sont récapitulées dans le tableau suivant :

<b>Filiale</b>	<b>Taux de rémunération</b>
Tuniso-Emiratie SICAV	TMM

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits telle que modifié par la loi n°2006-19 et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

### **3- Rémunération et avantages attribués aux dirigeants et aux administrateurs :**

- Les émoluments bruts servis à Madame la directrice Générale au cours de l'exercice 2011 se sont élevés à 77 414 Dinars (y compris les avantages en nature).
- Les jetons de présence revenant aux membres du conseil d'administration, au titre de l'exercice 2011, ont totalisé un montant de 43 000 dinars conformément à la décision de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 29 juin 2011.
- Les indemnités du comité exécutif de crédit et du comité permanent d'audit servies aux administrateurs se sont élevées en 2011 à un montant total de 35 mille dinars conformément à la décision de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 29 juin 2011.

Tunis, le 27 Juin 2012

**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**  
**Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI**  
Associé

**La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C**  
**Chiheb GHANMI**  
Associé

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS****SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE NABEUL**

Siège social : Avenue Habib Thameur –NABEUL-

La Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 23 juin 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr. M'hamed HAMZAOUI.

ACTIFS	NOTES	2011	2010
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
• <b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
.Immobilisations incorporelles	1	159 172	144 486
Moins : amortissements		-114 429	-85 363
		<b>44 743</b>	<b>59 123</b>
.Immobilisations corporelles	2	57 940 042	55 475 045
Moins : amortissements		-42 801 528	-40 541 629
		<b>15 138 514</b>	<b>14 933 416</b>
.Immobilisations Financières	3	97 074	97 074
Moins : provisions		-74 000	-74 000
		<b>23 074</b>	<b>23 074</b>
• <b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>15 206 331</b>	<b>15 015 613</b>
.Autres actifs non courants	4	5 509	10 431
• <b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>15 211 840</b>	<b>15 026 044</b>
<b>ACTIFS COURANTS :</b>			
.Stocks	5	893 845	877 168
Moins : provisions		-42 396	-42 396
		<b>851 449</b>	<b>834 772</b>
.Clients et comptes rattachés	6	2 781 099	2 007 717
Moins : provisions		-1 110 088	-1 114 829
		<b>1 671 011</b>	<b>892 888</b>
.Autres actifs courants	7	3 526 415	3 135 789
Moins : provisions		-40 053	-40 053
		<b>3 486 362</b>	<b>3 095 736</b>
.Placement et autres actifs financiers	8	607 224	508 220
.Liquidités et équivalents de liquidités		<b>4 093 586</b>	<b>3 603 956</b>
• <b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>6 616 046</b>	<b>5 331 616</b>
<b>TOTAL</b>		<b>21 827 886</b>	<b>20 357 660</b>

*Les notes ci-jointes font partie intégrante de notre rapport*

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011**

(Exprimés en Dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
.Capital social	<b>9</b>	3 000 000	3 000 000
.Réserves		4 703 028	4 737 430
.Résultats reportés		-7 955 164	-4 973 536
.Autres capitaux propres		-1 006 557	-1 006 557
.Subvention d'investissement		1 743 368	1 768 000
<b>• TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>		<b>484 675</b>	<b>3 525 337</b>
.Résultat de l'exercice		<b>-6 128 381</b>	<b>-2 981 629</b>
<b>• TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>		<b>-5 643 706</b>	<b>543 708</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
-Emprunts	<b>10</b>	7 018 590	5 418 731
-Provisions		9 657	9 657
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>7 028 247</b>	<b>5 428 388</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
.Fournisseurs et comptes rattachés	<b>11</b>	8 754 574	7 592 107
.Autres passifs courants	<b>12</b>	7 835 997	3 533 901
.Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>13</b>	3 852 774	3 259 556
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>20 443 345</b>	<b>14 385 564</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>27 471 592</b>	<b>19 813 952</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>21 827 886</b>	<b>20 357 660</b>

*Les notes ci-jointes font partie intégrante de notre rapport*

**ETAT DU RESULTAT EXERCICE CLOS****LE 31 DECEMBRE 2011****(Exprimés en Dinars)**

<b>DESIGNATION</b>	<b>NOTES</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>			
Revenus	<b>14</b>	20 963 749	23 689 290
Autres produits d'exploitation	<b>15</b>	1 212 374	1 069 276
Subvention d'exploitation	<b>15</b>	6 510 000	5 310 783
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>28 686 123</b>	<b>30 069 349</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>			
Achats d'approvisionnements consommés		8 646 821	8 972 603
Charges de personnel		18 655 887	16 885 788
Dotations aux amortissements et aux provisions		3 955 262	3 573 501
Autres charges d'exploitation		2 706 885	3 194 778
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>33 964 855</b>	<b>32 626 670</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-5 278 732</b>	<b>-2 557 321</b>
Charges financières nettes	<b>17</b>	-851 148	-410 963
Produits des placements	<b>18</b>	19 292	11 771
Autres gains ordinaires		4 741	250
Autres pertes ordinaires			
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>-6 105 847</b>	<b>-2 956 263</b>
Impôts sur les bénéfices		22 534	25 366
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>-6 128 381</b>	<b>-2 981 629</b>
<b>Eléments extraordinaires</b>			
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-6 128 381</b>	<b>-2 981 629</b>

*Les notes ci-jointes font partie intégrante de notre rapport*

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

(Exprimés en Dinars)

DESIGNATION	2011	2010
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u></b>		
<b><u>RESULTAT NET</u></b>	-6 128 381	-2 981 629
Ajustement pour :		
. Amortissements	3 955 262	3 573 501
Variations des /		
. Stocks	-16 677	-49 542
. Créances clients	-773 382	507 085
. Autres actifs courants	-390 626	-266 484
. Dettes Fournisseurs	1 436 364	3 810 590
. Autres dettes courantes	4 302 096	91 220
. Quotes parts parts subventions d'investissement inscrites au résultat de l'exercice	-689 850	-561 000
. Produits sur cessions d'immobilisations		
. Transfert de charge		-9 645
<b><u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</u></b>	<b>1 694 806</b>	<b>4 114 096</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u></b>		
-Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 413 157	-7 006 654
-Encaissements/cession d'immobilisation		
-Décaissements/acquis d'immobilisation. financière		
-Encaissements/cession d'immobilisation. financière		
<b><u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES INVESTISSEMENT</u></b>	<b>-4 413 157</b>	<b>-7 006 654</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux financements</u></b>		
-Remboursement d'emprunts	-2 165 930	-1 812 327
-Encaissement provenant des emprunts	4 352 462	3 650 000
-Encaissement provenant des subventions d'investissement	665 218	880 000
-Décaissement net /fonds social	-34 395	-28 706
<b><u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE FINANCEMENTS</u></b>	<b>2 817 355</b>	<b>2 688 967</b>
<b><u>VARIATION DE TRESORERIE</u></b>		
-	<b>99 004</b>	<b>-203 591</b>
Trésorerie au début de l'exercice	508 220	711 811
Trésorerie à la clôture de l'exercice	607 224	508 220



## TABLEAU DES SOLDES DES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2011

PRODUITS		CHARGES		SOLDES		2011	2010
Produits d'exploitation	20 963 749	Achat consommés	-8 646 821	Marge commerciale		12 316 928	14 716 687
<b>TOTAL</b>	<b>20 963 749</b>		<b>-8 646 821</b>	<b>TOTAL</b>		<b>12 316 928</b>	<b>14 716 687</b>
Marge commerciale	12 316 928						
Autres produits d'exploitation	527 265	Services externes	-1 902 325	Valeur ajoutée brute		17 451 868	18 468 468
Subvention d'exploitation	6 510 000						
<b>TOTAL</b>	<b>19 354 193</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-1 902 325</b>	<b>TOTAL</b>		<b>17 451 868</b>	<b>18 468 468</b>
Valeur ajoutée brute	17 451 868	Impôts et taxes	-774 462				
		Charges de personnel	-18 655 887	Insuffisance brut d'exploitation		-1 978 481	848 176
<b>TOTAL</b>	<b>17 451 868</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-19 430 349</b>	<b>TOTAL</b>		<b>-1 978 481</b>	<b>848 176</b>
		Insuffisance brut d'exploitation	-1 978 481				
Produits financiers	19 292	Autres charges ordinaires	-30 098				
Autres produits ordinaires	689 850	Charges financières	-851 148	Résultat des activités ordinaires avant impôts (négatif)		-6 105 847	-2 956 263
		Dotations aux amortis. et aux provis.ordinaires	-3 955 262				
		Impôts sur le résultat ordinaires					
<b>TOTAL</b>	<b>709 142</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-6 814 989</b>	<b>TOTAL</b>		<b>-6 105 847</b>	<b>-2 956 263</b>
		Résultat avant impôt (négatif)	-6 105 847				
		Impôts sur bénéfices	-22 534	<b>Résultat Net</b>		<b>-6 128 381</b>	<b>2 981 629</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>-6 128 381</b>	<b>Résultat net après impôts</b>		<b>-6 128 381</b>	<b>2 981 629</b>

## PRESENTATION DE LE SOCIETE

La Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN" est une Société Anonyme, créée le 22 juillet 1961. Son capital social est 3.000.000 dinars constitué par 600.000 actions décomposé à raison de 53% des participations du Conseil du Gouvernorat et des Collectivités Locales, et 47% représente la participation des privés.

## APPLICATION DU SYSTEME COMPTABLE

Les états financiers de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul sont arrêtés au 31 décembre de chaque année par référence aux normes comptables tunisiennes tout en tenant compte des hypothèses et des conventions en vigueur.

## PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

Les principes et les méthodes comptables de base adoptés pour l'élaboration et la présentation des états financiers au 31/12/2011 sont ceux adoptés pour l'exercice 2010.

Les principaux principes et méthodes adoptés se résument comme suit :

### **A/ LES ACTIFS IMMOBILISES**

#### **A-1) Immobilisations corporelles**

A leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société, les biens meubles et immeubles acquis sont comptabilisés à leur coût historique qui inclut les dépenses relatives à leurs acquisitions ou leurs productions.

- ✓ Les grosses réparations sont comptabilisées aux comptes immobilisations et amorties sur trois (3) exercices.
- ✓ Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire, les principaux taux retenus sont les suivants :

Immobilisation	Taux
Construction	5%
Matériels et équipements	10%
Matériel informatique	15%
Logiciel informatique	33%
Matériel de transport	20%
Grosses réparations	33%

#### **A-2) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées suivant les méthodes adoptées pour la comptabilisation des immobilisations corporelles, l'amortissement de ces immobilisations s'étale sur une durée de trois (3) ans.

**B/ STOCKS**

Les stocks sont évalués selon les coûts engagés pour les avoir dans les dépôts et magasins de la Société, conformément à la norme comptable 4.

La méthode adoptée pour l'évaluation des stocks est celle du coût unitaire moyen pondéré qui est déterminé par l'application informatique en place.

**C/ LES SUBVENTIONS PUBLIQUES**

La Société perçoit deux types de subventions :

***C-1) Subventions d'investissements***

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les comptes de bilan lors de leur réalisation. Ces subventions sont amorties selon les taux d'amortissement des investissements réalisés et sont comptabilisés au compte quote-part de la subvention inscrite au résultat.

***C-2) Subventions d'exploitation***

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées comme des revenus pour l'année de leur réalisation, lors de leur encaissement.

**NOTES AU RAPPORT  
SUR LES COMPTES**

**NOTE 01/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Dans cette rubrique figurent les valeurs d'achats des logiciels informatiques totalisant **159.172 DT** au 31/12/2011 contre **144.486 DT** au 31/12/2010, soit une variation positive de **14.686 DT**.

Cette variation s'explique comme suit :

Libellés	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition
Divers modules site web	15/06/2011	12.600
S2i	13/12/2011	2.086
<b>TOTAL</b>		<b>14.686</b>

L'amortissement relatif aux logiciels informatiques s'élève à **144.486DT** au titre de l'exercice 2011, la valeur nette est de **14.686DT**.

**NOTE 02/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

La rubrique d'immobilisations corporelles totalise au 31/12/2011 une valeur de **57.940.042DT** contre **55.475.045DT** au 31/12/2010. Elle se détaille comme suit :

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DE LA SRTGN AU 31/12/2011**

Désignation	Notes	Valeur brute 2010	Acquisitions 2011	Cessions 2011	Valeur brute 2011	Amortissem ent 2010	Dotation 2011	Régularisati on 2011	Amortissem ent 2011	Valeur nette 2011
Terrain	2-1	879.037			879.037	0				879.037
Agencements et aménagement des terrains	2-2	363.217	11.524		374.741	260.015	21.591		281.606	93.135
Construction	2-3	3.260.284			3.260.284	1.194.415	134.281		1.328.696	1.931.588
Installations générales et aménagement des constructions		1.619.121	159.919		1.779.040	668.374	128.493		796.867	982.173
Matériel	2-4	1.541.967	215.706		1.757.673	1.086.184	73.648		1.159.832	597.841
Installation et agencement du matériel et outillages industriel	2-5	22.394			22.394	13.987	2.071		16.058	6.336
Matériel de transport des voyageurs	2-6	42.846.575	3.556.355	1.594.415	44.808.515	34.351.034	2.981.404	1.594.415	35.738.023	9.070.492
Cars réparés	2-7	373.741	12.700	15.243	371.199	232.692	47.433	15.243	264.882	106.317
Voitures de Service	2-8	594.059			594.059	403.062	65.900		468.962	125.097
Moteurs	2-9	398.082	159.199		557.281	210.380	74.398		284.778	272.503
Révision moteurs	2-10	1.226.248	238.724	51.716	1.413.256	850.407	234.914	51.716	1.033.605	379.651
Pièces spécifiques	2-11	295.645	475		296.120	181.915	32.644		214.559	81.561
Installations générales, agencement et aménagement	2-12	787.562	6.580		794.142	466.298	54.694		520.992	273.150
Equipement de bureaux	2-13	455.904	8.431		464.335	282.441	27.153		309.594	154.741
Matériel informatique	2-14	535.637	963		536.600	336.954	42.649		379.602	156.998
Autres immobilisations corporelles	2-15	3.471			3.471	3.471	-		3.471	0
Immobilisations en cours	2-16	272.101	772.178	1.016.384	27.895	-	-		-	27.895
<b>TOTAL</b>		<b>55.475.045</b>	<b>5.142.754</b>	<b>2.677.758</b>	<b>57.940.042</b>	<b>40.541.629</b>	<b>3.921.273</b>	<b>1.661.374</b>	<b>42.801.528</b>	<b>15.138.514</b>

La **SRTGN** n'a pas procédé aux inventaires physiques de ses immobilisations ni au rapprochement nécessaire, conformément à l'article 17 de la loi 96-112 relatif au système comptable des entreprises afin de s'assurer de la conformité des données comptables avec les éléments physiques des immobilisations.

Par ailleurs, les tableaux d'amortissement présentent des biens immobilisés sans codification, d'où une difficulté d'identification de l'immobilisation concerné pour s'assurer de son existence physique et de permettre le rapprochement des résultats obtenus par la suite avec ce qui existe réellement dans le patrimoine de la Société.

### **2-1) Terrains**

Le compte terrains, présente le même solde au 31/12/2011 qu'au 31/12/2010 soit une valeur de **879.037 DT**.

Date d'acquisition	Désignation	Localité	Coût d'entrée
14/04/1964	Terrain du Garage de Nabeul Lahouch	Nabeul	1.250
20/04/1964	Terrain du Garage de Grombalia	Grombalia	2.000
06/04/1965	Terrain de la Gare routière de Béni Khalled	B.Khalled	3.399
07/05/1965	Terrain de la Gare routière de Menzel Temime	MZ.Temime	300
13/10/1966	Terrain de la Gare routière de Korba	Korba	500
31/05/1982	Terrain hers Tebena en 1982 Nabeul	Nabeul	23.274
29/12/1983	Terrain hers Tebena en 1983 Nabeul	Nabeul	8.086
22/06/1989	Terrain à Korba	Korba	53.707
06/06/1990	Terrains à Hammamet	Hammamet	107.198
13/06/1990	Terrains à Hammamet	Hammamet	110.000
09/07/1991	Terrains à Soliman	Soliman	30.000
06/04/1996	Terrains à Elfahs	Elfahs	39.828
03/01/2000	Terrains à Kélibia	Kélibia	74.220
25/04/2000	Terrains à Zaghouan (ancien parc Zaghouan)	Zaghouan	199.000
31/08/2010	Terrains à Bich Nabeul	Nabeul	226.274
<b>TOTAL</b>			<b>879.037</b>

### **2-2) Agencement et aménagement des terrains**

Le compte agencement et aménagement des terrains, présente un solde de **374.741 DT** au 31/12/2011 contre un solde de **363.217 DT** au 31/12/2010, soit une augmentation de **11.524DT** qui correspond à un règlement d'une facture d'architecte.

### **2-3) Constructions & Installations générales et aménagements des constructions:**

Les comptes constructions et installations générales et aménagements des constructions, présentent au 31/12/2011 un solde de **5.039.324 DT** contre un total de **4.879.405 DT** au 31/12/2010 d'où une variation en plus de **159.919 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	Nature de l'intervention	Total variation (acquisitions en DT)
Installations générales et aménagements des constructions	Travaux de rénovation, d'aménagement des locaux.	159.919
<b>TOTAL</b>		<b>159.919</b>

### **2-4) Matériels**

Le compte matériel, totalise au 31/12/2011 un montant de **1.757.673 DT** contre un solde de **1.541.967 DT** au 31/12/2010 sont une augmentation de **215.706DT** qui concerne principalement les équipements suivants :

-Portique de lavage	18/05/2011	194.218
-Electro diesel	29/11/2011	5.625
-Slim prodata	26/12/2011	5.120
-Jauge décalitre	01/07/2011	3.250
-Machine à laver à eau froide	09/12/2011	2.490

### **2-5) Agencement et aménagement du matériel et outillage industriel**

Le compte agencement et aménagement du matériel et outillage industriel, présente un solde au 31/12/2011, un solde identique que celui au 31/12/2010 soit **22.394DT**.

**2-6) Matériel de transport des voyageurs**

Le compte matériel de transport des voyageurs, présente un solde de **44.808.515 DT** au 31/12/2011 contre un solde de **42.864.575 DT** au 31/12/2010 soit une variation positive de **1.961.940DT** qui se présente ainsi :

**Acquisition de bus : 3.556.355 DT**

Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition
05 autobus standard international	27/04/2011	780.209
09 autobus articule Icar / Mercedes	28/09/2011	2.776.146
	<b>TOTAL</b>	<b>3.556.355</b>

**Mise en réforme de bus hors exploitation : 1.594.415 DT**

Une douzaine de bus sont mis hors exploitation la valeur totale initiale des bus réformés s'élève à **1.594.415 DT**

**2-7) Cars réparés**

Le compte Cars réparés présente un solde de **371.199 DT** au 31/12/2011 contre **373.741 DT** au 31/12/2010, la variation de **2.543 DT** s'explique par des réparations réalisées d'une valeur de **12.700DT** et de l'annulation des réparations opérées sur les bus mis en réforme au cours de l'exercice 2011 soit **15.243DT**.

**2-8) Voitures de Service**

Ce compte affiche un solde au 31/12/2011 de **594.059 DT** qu'au 31/12/2010.

**2-9) Moteurs**

Ce compte présente un solde de **398.082DT** au 31/12/2010 qui a augmenté de **159.199DT** au cours de l'exercice 2011 pour totaliser un solde de **557.281DT** au 31/12/2011.

Cette augmentation s'explique par l'acquisition de moteurs de bus.

Désignation	Date d'acquisition	Coût d'entrée
Bloc embielle max	15/03/2011	32.904
Bloc embielle	08/07/2011	105.295
Moteur complet tector	17/08/2011	21.000

**2-10) Révision Moteurs**

Ce compte présente un solde de **1.413.256 DT** au 31/12/2011 contre un solde au 31/12/2010 de **1.226.248 DT**, la variation de **187.008DT** s'explique par des nouvelles révisions pour **238.724DT** et des sorties de moteurs de **51.716 DT**.

**2-11) Pièces spécifiques**

Ce compte présente un solde de **296.120 DT** au 31/12/2011 contre un solde de **295.645 DT** au 31/12/2010 soit une augmentation de **475DT**.

**2-12) Installation générale, agencement et aménagement**

Ce compte présente un solde de **794.142 DT** au 31/12/2011 contre un solde de **787.562 DT** au 31/12/2010 soit une augmentation de **6.580.DT**.

Cette augmentation concerne essentiellement :

Date d'acquisition	Nature de l'élément	Coût d'entrée
02/02/2011	09 abris	1.954
30/09/2011	18 abris	3.780

**2-13) Mobilier et matériel de bureau**

Ce compte présente un solde de **464.335 DT** au 31/12/2011 contre un solde de **455.904 DT** au 31/12/2010, soit une augmentation de **8.431.DT** relative à l'acquisition de divers mobilier de bureau et matériels.

**2-14) Matériel informatique**

Le compte matériel informatique présente au 31/12/2011 un solde de **536.600 DT** contre un solde de **535.637 DT** au 31/12/2010, d'où une augmentation de **963DT** relative à l'achat de nouveaux équipements informatiques.

**2-15) Autres immobilisations corporelles**

Ce compte présente le même solde au 31/12/2011 qu'au 31/12/2010 soit une valeur de **3.471DT**.

**2-16) Immobilisations encours****Constructions encours**

Ce compte présente au 31/12/2011 une valeur de **27.753 DT**.

Ce montant représente des honoraires d'architecte non reclassés parmi le coût des constructions virées dans les comptes suite à leurs mises en service.

**NOTE 03/ IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Cette rubrique totalise au 31/12/2011 une valeur de **97.074DT** qui correspond à des :

**3-1) Actions**

La valeur des titres est restée la même qu'au 31/12/2010 soit **92.750DT**.

Au 31/12/2011, le détail du portefeuille des actions se présente comme suit :

Actions détenues par la SRTGN	Nbre	Valeur nominale unitaire	Valeur totale au 31/12/2011	Montant provisionné	Valeur nette	Remarques
Société de Foire de Nabeul	1.750	5	8.750	-	8.750	
SOTULUB	100	100	10.000	-	10.000	
STCB	700	10	7.000	7.000	-	
Sté de Développement à El Hawaria	400	100	40.000	40.000	-	Sté en liquidation
STIMECAM	120	100	12.000	12.000	-	Sté en liquidation
ICB	1.500	10	15.000	15.000	-	Aucune information
<b>TOTAL</b>			<b>92.750</b>	<b>74.000</b>	<b>18.750</b>	

**3-2) Cautionnements**

Le solde de ce compte présente un solde débiteur de **4.324DT** au 31/12/2011 le même qu'au 31/12/2010.

**NOTE 04/ AUTRES ACTIFS NON COURANTS****Charges à répartir : 5.509 DT**

Le solde du compte charges à répartir présente un solde débiteur de **42.138DT** au 31/12/2011 soit le même que celui à fin 2010, l'amortissement cumulé à fin 2011 s'élève à **36.629 DT** soit une valeur comptable nette de **5.509DT**

**NOTE 05/ STOCKS**

La valeur avant provision des stocks inventoriés au 31/12/2011 s'élève à **893.845 DT** contre un total de **877.168 DT** au 31/12/2010, soit une augmentation de **16.677 DT**, il se détaille ainsi :

Libellés	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Carburants	88.768	163.037	-74.269
lubrifiants	24.155	14.122	10.033
Autres matières consommables	46.240	41.227	5.013
Pièces détachées	498.788	465.100	33.688
Pneumatiques	62.557	26.693	35.864
Pneus réparés	6.104	14.910	-8.806
Fournitures de bureau	70.362	63.496	6.866
Petits outillages	2.806	4.582	-1.776
Stock pièces Rossignols	42.396	42.396	0
Autres	51.669	41.605	10.064
<b>Total</b>	<b>893.845</b>	<b>877.168</b>	<b>16.677</b>
Provisions / stocks pièces Rossignols	41.356	41.356	0
Provisions / autres stocks	1.040	1.040	0
<b>Stocks nets</b>	<b>851.449</b>	<b>834.772</b>	<b>16.677</b>

La Provision n'a pas été actualisée la revue des stocks rossignols n'a pas été faite.

**NOTE 06/ CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Les comptes clients et comptes rattachés présentent au 31/12/2011 un solde de **1.671.011 DT** contre **892.888 DT** au 31/12/2010 enregistrant ainsi une augmentation de **778.123 DT** qui se détaillent comme suit :

Rubriques	Notes	Valeurs au 31/12/2011			Valeurs au 31/12/2010			Variations
		M. brut	Provis.	M. Net	M. brut	Provis.	M. Net	
Clients	6-1	1.653.082	-	1.653.082	874.582	0	874.582	778.500
Clients effet à recevoir	6-2	17.929	-	17.929	18.306	0	18.306	-377
Clients douteux	6-3	1.110.088	1.110.088	-	1.114.829	1.114.829	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>2.781.099</b>	<b>1.110.088</b>	<b>1.671.011</b>	<b>2.007.716</b>	<b>1.114.829</b>	<b>892.888</b>	<b>778.123</b>

**6.1- Clients:**

La rubrique clients totalise un montant de **1.653.082 DT** au 31/12/2011 contre **874.582 DT** au 31/12/2010 soit une augmentation de **778.500 DT** qui se détaillent comme suit :

Clients	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
SERGAZ	14.217	17.682	-3.465
C.J.O	36.508	53.666	-17.158
S.T.E.G	24.241	20.786	3.455
Ministère de la Défense Nationale	15.399	13.035	2.364
Ministère de l'intérieur	1.178.118	422.999	755.119
Stade Nabeulien	24.853	23.762	1.091
La Croix	22.424	34.724	-12.300
Sté PEC	392	24.448	-24.056
Ministère de la Justice	49.827	48	49.779
Autres clients	287.103	263.432	23.671
<b>Total</b>	<b>1.653.082</b>	<b>874.582</b>	<b>778.500</b>

Les créances sur le Ministère de l'Intérieur trouvent quelques difficultés en matière de recouvrement, la société a intérêt, à clarifier la position de ce client et exiger le paiement de ses créances.



**6.2- Clients effet à recevoir**

Ce compte totalise **17.929 DT** relatif à un effet tiré sur la Cimenterie Jebel El Ouest C.J.O payé en 2012.

**6.3- Clients douteux**

Le solde des clients douteux s'élève au 31/12/2011 à **1.110.088DT** qui est provisionné à 100% contre **1.114.829 DT** au 31/12/2010.

Ce montant correspond à des créances qui remontent à des exercices antérieurs dont le recouvrement est incertain.

**NOTE 07/ AUTRES ACTIFS COURANTS**

Les Autres Actifs Courants totalisent au 31/12/2011 un solde net de **3.486.362DT** contre **3.095.736DT** au 31/12/2010.

Le détail de ce solde se présente ainsi :

Désignations	Notes	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010
Etat, Impôts et taxes	7-1	2.162.943	1.796.913
Personnel et comptes rattachés	7-2	480.000	475.964
Débiteurs divers	7-3	23.501	28.192
Charges constatées d'avance	7-4	819.918	794.667
Compte d'attente actif		40.053	40.053
<b>TOTAL BRUT</b>		<b>3.526.415</b>	<b>3.135.789</b>
<b>Provisions</b>		<b>40.053</b>	<b>40.053</b>
<b>TOTAL NET</b>		<b>3.486.362</b>	<b>3.095.736</b>

**7.1- Etat, impôts et taxes**

Cette rubrique s'élève à **2.162.943DT** contre **1.796.913DT** au 31/12/2010 d'où une variation de **366.030DT** qui se détaille comme suit :

Désignations	Notes	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Report TVA	7-1-1	2.019.651	1.653.892	365.759
R/S / marché et acomptes		48.504	42.471	6.033
Crédit d'impôts		94.788	100.550	-5.762
<b>TOTAL</b>		<b>2.162.943</b>	<b>1.796.913</b>	<b>366.030</b>

**7.1-1) Report TVA**

Le rapprochement du report TVA comptabilisé au 31/12/2011 à celui mentionné sur la quittance fiscale du mois décembre 2011 dégage un écart de **2.703 DT** qu'il y a lieu de régulariser cet écart.

Report TVA selon comptabilité au 31/12/2011	2 019 651
Report TVA selon quittance déclaration 12/2011	2 016 948
<b>Ecart</b>	<b>2 703</b>

**7.2- Personnels et comptes rattachés**

Cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à **480.000DT** contre **475.964DT** au 31/12/2010, elle correspond au montant des avances et des prêts accordés au personnel qui se détaillent comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Avance personnel	60	350	-290
Prêt personnel <b>7-2-1</b>	468.264	471.411	-3.147
Avances à des contractuels	11.676	4.203	7.473
<b>TOTAL</b>	<b>480.000</b>	<b>475.964</b>	<b>4.036</b>

**7.2-1) Prêt personnel :**

Les prêts au personnel ne sont pas justifiés par individu ni rapproché avec les services concernés en ressources humaines et sociales.

**7.3- Débiteurs divers**

Cette rubrique totalise un montant de **23.501DT** au 31/12/2011 contre **28.192DT** au 31/12/2010 d'où une variation en moins de **4.961DT**, qui se détaille comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Organismes sociaux	185	5.648	-5.463
Fournisseurs débiteurs	9.696	9.710	-14
Produits à recevoir	13.620	12.834	786
<b>TOTAL</b>	<b>23.501</b>	<b>28.192</b>	<b>-4.691</b>

**7.4- Charges constatées d'avances:**

Il s'agit essentiellement de la prime d'assurance flotte pour l'exercice 2011 qui s'élève à **819.918DT**

**NOTE 08/ LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Cette rubrique dégage un solde au 31/12/2011 de **607.224 DT** contre **508.219 DT** au 31/12/2010.

Ces valeurs sont détaillées comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
<b>A/ EFFETS A L'ENCAISSEMENT</b>		<b>17.929</b>	<b>-17.929</b>
<b>B/ BANQUE &amp; CCP</b>			
BT Nabeul	200.920	40.292	160.628
STB 1 Compte abonnement	233.051	167.155	65.896
Amen Bank	45.473	40.673	4.800
BIAT Nabeul		4	-4
BHFS	4.559	-	4.559
BH CC	18.898	33.474	-14.576
STB 2	45.971	23.185	22.786
BH Grombalia		5.908	-5.908
BH Z Djedidi		3.066	-3.066
BNA Nabeul	31.090	137.542	-106.452
ITTIJARI Bank	5.757	28.619	-22.862
CCP Abonnement	7.661	8.322	-661
Locations	10.800	-	10.800
<b>TOTAL</b>	<b>604.180</b>	<b>488.240</b>	<b>115.940</b>
Caisse Siège Social Nabeul	1.000	628	372
Caisse Atelier Nabeul	200	76	124
Caisse Centre Nabeul	63	103	-40
Caisse Centre Korba	200	84	116
Caisse Centre Menzel Témim	213	242	-29
Caisse Centre Kélibia	91	200	-109
Caisse Centre Elhawaria	106	21	85
Caisse Centre Beni Khalled	34	88	-54
Caisse Centre Menzel Bouzelfa	53	124	-71
Caisse Centre Soliman	150	47	103
Caisse Centre Grombalia	200	88	112
Caisse Atelier Grombalia	-	-174	174
Caisse Centre Hammamet	2	81	-79

Caisse Centre Zaghouan	161	104	57
Caisse Centre El Fahs	71	154	-83
Centre de formation Grombalia	500	185	315
<b>TOTAL</b>	<b>3.044</b>	<b>2.051</b>	<b>993</b>
<b>TOTAL LIQUIDITE &amp; EQUIV. LIQUIDITE</b>	<b>607.224</b>	<b>508.220</b>	<b>99.004</b>

**NOTE 09/ CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION  
DU RESULTAT 2011**

Les capitaux propres y compris le résultat de l'exercice 2011 de la SRTGN s'élève à (-) **5.643.706 DT** contre **543.629 DT** à fin 2010. Ces capitaux propres sont analysés ainsi :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010
Capital social	3.000.000	3.000.000
Réserve légales	181.189	181.189
Autres réserves	2.840.934	2.840.942
Résultats reportés	722.417	722.417
Réserve pour fonds social	347.972	382.367
Amortissement différés	-8.677.581	-5.695.953
Modifications comptables sur	-1.006.557	-1.006.557
Amortissement dérogatoire	-127.132	-127.132
Réserve pour réinvestissement ex	1.460.064	1.460.064
<b>Sous-total</b>	<b>9-1</b>	<b>-1.258.693</b>
Subvention nette d'investissement	<b>9-2</b>	1.743.368
Résultat de l'exercice (-)	<b>9-3</b>	-6.128.381
<b>SITUATION NETTE</b>		<b>-5.643.706</b>
		<b>543.629</b>

**9.1- La Situation nette, avant la subvention d'investissement  
et le résultat de l'exercice**

La situation nette avant l'affectation du résultat de l'exercice en cours et avant l'incorporation de la subvention d'investissement est passée de (-) **1.757.329 DT** à (-) **1.258.693DT**, cette dégradation provient essentiellement du résultat déficitaire de l'exercice 2010 qui est porté en amortissement différés, avec une légère baisse du fonds social pour **34.395DT**.

**9.2- La Subvention nette d'investissement**

La Société a bénéficié d'une subvention d'investissement de **665.218DT**. En vertu des conventions et normes comptables la quote-part enregistrée en résultat sur la subvention d'investissement au titre de l'exercice 2011 est de **689.850DT**.

**9.3- La Situation nette y compris le résultat de l'exercice**

Le résultat de l'exercice 2011 est déficitaire de **6.128.381DT** soit une aggravation de **3.146.752DT** par rapport à celui de 2010 qui était déficitaire de **2.981.629 DT**, il a résulté de ces deux résultats une situation nette négative de **5.643.706DT**.

La Société doit convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire conformément à l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

**NOTE 10/ LES EMPRUNTS A LONG & MOYEN TERME**

Cette rubrique totalise au 31/12/2011 la somme de **7.018.590DT** contre **5.418.730DT** au 31/12/2010, ces emprunts se détaillent ainsi :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010
Emprunt S.T.B	677.666	1.129.444
Emprunt Amen Bank	768.457	642.475
Emprunt B.N.A	1.983.075	2.936.503
Emprunt B.T	3.589.392	710.308
<b>TOTAL</b>	<b>7.018.590</b>	<b>5.418.730</b>

La Société a contracté des nouveaux emprunts en 2011 avec :

Banques	Nominale	Taux	Durée
Amen Bank	120.000	5,55%	60 mois
Amen Bank	540.000	5,19%	57 mois
Banque de Tunisie	916.317	5,62%	83 mois
Banque de Tunisie	2.776.145	4,07%	83 mois
<b>TOTAL</b>	<b>4.353.462</b>		

La partie à échéance en 2012 sur les anciens et nouveaux emprunts est reclassée à court terme s'élève à 2.522.872 DT (voir note 13).

#### **NOTE 11/ FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES**

Cette rubrique totalise **8.754.574 DT** au 31/12/2011 contre **7.592.107 DT** au 31/12/2010 d'où une augmentation de **1.162.467 DT** qui se détaille comme suit :

Désignations	Notes	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Fournisseurs d'exploitation	11-1-1	6.032.014	3.912.702	2.119.312
Fournisseurs effets à payer		2.350.112	2.099.576	250.536
Fournisseurs d'immobilisation		372.448	712.600	-340.152
Fournisseurs d'immobilisation effet à payer		-	867.229	-867.229
<b>TOTAL</b>		<b>8.754.574</b>	<b>7.592.107</b>	<b>1.162.467</b>

##### **11.1-1) Fournisseurs d'exploitation :**

Les principaux soldes des fournisseurs d'exploitation sont :

SNDP	3.580.176
Mecanica	241.378
Société d'assurance Béchir	757.459
Somocop	116.694
Magrimex Sayara	79.592

#### **NOTE 12 / AUTRES PASSIFS COURANTS**

Cette rubrique totalise au 31/12/2011 à **7.835.997 DT** contre **3.533.901 DT** au 31/12/2010.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignations		Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010
Client avance et acompte		9.419	5.768
Personnel	12-1	1.195.465	1.134.367
Etat, impôts et taxes	12-2	3.213.589	540.359
Organismes sociaux	12-3	3.002.945	1.543.818
Créditeurs divers	12-4	112.766	113.217
Charges à payer	12-5	101.708	96.535
Produits constatés d'avance	12-6	177.459	82.550
Versement reçus non identifiés		22.646	17.290
<b>TOTAL</b>		<b>7.835.997</b>	<b>3.533.901</b>

##### **12.1- Personnels : 1.195.465 DT**

Le montant dû au personnel s'explique ainsi :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010
Personnel congés payés au 31/12/2011	861.336	984.277
Personnel rémunération due	262.831	101.609
Amicale SRTGN	14.140	14.140
Diverses oppositions	57.158	34.341
<b>TOTAL</b>	<b>1.195.465</b>	<b>1.134.367</b>

**12.2- Etat, impôts et taxes : 3.213.589 DT**

Cette rubrique est détaillée ainsi :

Désignations	Notes	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010
Retenue à la source	12-2-1	459.559	461.856
Etat impôt/bénéfice		22.511	25.367
TFP		65.701	26.574
FOPROLOS		26.567	26.492
Droit de timbre		67	70
Autres charges fiscales à payer	12-2-2	2.639.183	-
<b>TOTAL</b>		<b>3.213.589</b>	<b>540.359</b>

**12.2.1- Retenue à la source :**

Ce compte est détaillé comme suit :

Retenue à la source / salaire	422.257
Retenue à la source / honoraires et loyer	180
Retenue à la source / marché TVA	30.368
Retenue à la source / sur marché	6.754
<b>TOTAL</b>	<b>459.559</b>

**12.2.2- Autres charges fiscales à payer :**

La SRTGN a cessé de payer ses impôts mensuels depuis le mois de décembre 2010 jusqu'à la fin de l'exercice comptable 2011.

**12.3- Organismes sociaux : 3.002.945 DT**

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010
CNRPS	30	2.575
CNSS	2.848.510	1.277.273
Star flotte et assurance groupe	-	33
CNSS régime complémentaire CAVIS	34.911	36.848
Remboursement assurance groupe	119.494	227.089
<b>TOTAL</b>	<b>3.002.945</b>	<b>1.543.818</b>

**12.4- Crédoiteurs divers : 112.766 DT**

Le montant représente des dettes anciennes non payées et non demandées par leurs bénéficiaires.

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010
Actionnaire dividende à payer	109.615	109.615
Retenue de garantie	605	605
Caution café gare	2.547	1.365
Caution sur enchères	-	1.632
<b>TOTAL</b>	<b>112.766</b>	<b>113.217</b>

**12.5- Charges à payer : 101.708DT**

Les charges à payer relatives à l'exercice 2011 qui seront payées en 2012 s'élèvent à **101.708DT** contre **96.535DT** pour l'exercice écoulé.

**12.6- Produits constatés d'avance : 177.459DT**

Il s'agit de la quote-part des abonnements civils relative à 2012.

Ce montant n'inclut pas la partie des abonnements scolaires relatifs à 2012.

**NOTE 13/ CONCOURS BANCAIRES**

Cette rubrique totalise au 31/12/2011 **3.852.774 DT** contre un solde de **3.259.556 DT** au 31/12/2010, elle se détaille comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
<b>Emprunt à moins d'un an</b>			
STB	451.778	451.778	0
B.H	0	78.158	-78.158
Bank Amen	459.174	328.200	130.974
B.N.A	953.432	953.432	0
B.T	658.488	124.632	533.856
Intérêts courus	14.141	16.414	-2.273
<b>Concours bancaires</b>			
STB	1.315.761	1.306.554	9.207
B.H	0	388	-388
<b>TOTAL</b>	<b>3.852.774</b>	<b>3.259.556</b>	<b>593.218</b>

**NOTE 14/ REVENUS**

Les revenus s'élèvent au 31/12/2011 à **20.963.749DT** contre **23.689.290DT** au 31/12/2010 d'où une diminution de **2.725.541DT** qui se détaille comme suit :

Désignations	Notes	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Vente des tickets	<b>14-1</b>	12.855.623	15.284.322	-2.428.699
Abonnements	<b>14-2</b>	6.300.634	6.072.567	228.067
Locations	<b>14-3</b>	1.100.453	1.522.463	-422.010
Vente exonérées	<b>14-4</b>	707.039	809.938	-102.899
<b>TOTAL</b>		<b>20.963.749</b>	<b>23.689.290</b>	<b>-2.725.541</b>

**14.1- Vente des tickets**

Cette rubrique s'élève à **12.855.623 DT** au 31/12/2011 contre **15.284.322DT** au 31/12/2010 d'où une diminution de **2.428.699DT** qui se détaille par centre comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Centre Nabeul	4.389.697	5.327.471	-937.774
Centre Korba	574.922	690.054	-115.132
Centre Menzel Temime	682.863	832.842	-149.979
Centre Kélibia	1.723.634	1.980.216	-256.582
Centre Haouaria	819.081	984.837	-165.756
Centre Beni Khaled	545.512	654.775	-109.263

Centre Menzel Bouzelfa	319.251	385.580	-66.329
Centre Soliman	447.993	448.605	-612
Centre Grombalia	390.682	481.969	-91.287
Centre Hammamet	1.422.366	1.742.355	-319.989
Centre Zaghouan	838.050	984.744	-146.694
Centre El Fahs	401.734	475.956	-74.222
Guichet Tunis	200.488	228.280	-27.792
Centre Bir Mchergua	99.350	66.638	32.712
<b>TOTAL</b>	<b>12.855.623</b>	<b>15.284.322</b>	<b>-2.428.699</b>

#### 14.2- Abonnements

Cette rubrique totalise un montant de **6.300.634DT** au 31/12/2011 contre **6.072.567DT** au 31/12/2010 d'où une augmentation de **228.067 DT** qui se détaille comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Recettes abonnements (*)	-153 .317	-	-153. 317
Centre Nabeul	1 336 .527	1.300.721	35. 806
Centre Korba	647 .531	653.077	-5. 546
Centre Menzel Temime	464 .602	453.174	11. 428
Centre Kélibia	340 .150	214.286	125. 864
Centre Haouaria	237. 150	152.838	84. 312
Centre Beni Khalled	274 .915	237.205	37. 710
Centre Menzel Bouzelfa	347. 258	372.386	-25 .128
Centre Soliman	436 .102	433.481	2. 621
Centre Grombalia	622. 575	683.783	-61. 208
Centre Hammamet	555 .324	533.219	22 .105
Centre Zaghouan	518. 544	436.653	81 .891
Centre El Fahs	280. 580	306.321	-25. 741
Direction	81. 199	113.183	-31. 984
Guichet Tunis	297. 289	157.902	139. 387
Centre Bir Mchergua	14. 205	24.338	-10 .133
<b>TOTAL</b>	<b>6 300 634</b>	<b>6.072.567</b>	<b>228 067</b>

(\*) Ce montant concerne des produits réalisés en 2011 et qui sont relatifs à 2012.

#### 14.3- Locations :

Cette rubrique totalise un montant de **1.100.453 DT** au 31/12/2011 contre **1.522.463 DT** d'où une diminution de **422.010 DT** qui se détaille comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Centre Nabeul	129.377	153.444	-24.067
Centre Korba	137.219	161.656	-24.437
Centre Menzel Temime	116.882	166.259	-49.377
Centre Kélibia	50.401	110.257	-59.856
Centre Haouaria	32.531	117.635	-85.104
Centre Beni Khalled	14.557	41.953	-27.396
Centre Menzel Bouzelfa	57.033	68.813	-11.780
Centre Soliman	30.209	75.503	-45.294
Centre Grombalia	96.327	115.575	-19.248
Centre Hammamet	66.824	72.653	-5.829
Centre Zaghouan	245.540	290.589	-45.049
Centre El Fahs	123.553	148.156	-24.603
Direction	-	-30	30
<b>TOTAL</b>	<b>1.100.453</b>	<b>1.522.463</b>	<b>-422.010</b>

**14.4- Ventes exonérées :**

Cette rubrique totalise un montant de **707.039 DT** au 31/12/2011 contre **809.938 DT** d'où une diminution de **102.899 DT**.

**NOTE 15/ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

Cette rubrique totalise au 31/12/2011 un montant de **7.722.374 DT** contre **6.380.059 DT** au 31/12/2010 soit une variation positive de **1.342.315 DT** qui se détaille ainsi :

Désignations	Notes	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Subvention d'exploitation		6.510.000	5.310.783	1.199.217
Quote-part sur subvention d'investissement inscrit aux comptes de résultat		689.850	561.000	128.850
Ristourne de la TFP		135.875	236.841	-100.966
Autres produits	<b>15-1</b>	1.076.499	271.435	115.214
<b>TOTAL</b>		<b>7.722.374</b>	<b>6.380.059</b>	<b>1.342.315</b>

**15.1- Autres produits :**

Cette rubrique enregistre les divers revenus, tel que les pénalités de marchés, la location des locaux et autres produits.

**NOTE 16/ CHARGES D'EXPLOITATION**

Ce poste totalise au 31/12/2011 un montant qui s'élève à **33.964.855 DT** contre **32.626.670 DT** au 31/12/2010 d'où une augmentation totale de **1.338.185DT**.

Ce poste se détail comme suit :

Désignations		Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Achat d'approvisionnements consommés	<b>16-1</b>	8.646.821	8.972.603	-325.782
Charges de personnel	<b>16-2</b>	18.655.887	16.885.788	1 770.099
Dotations aux amort. et aux provisions	<b>16-3</b>	3.955.262	3.573.501	381.761
Autres charges d'exploitation	<b>16-4</b>	2.706.885	3.194.778	-487.893
<b>TOTAL</b>		<b>33.964.855</b>	<b>32.626.670</b>	<b>1.338.185</b>

**16-1- Achat d'approvisionnements consommés :**

Cette rubrique totalise au 31/12/2011 un montant de **8.646.821 DT** contre **8.972.603 DT** au 31/12/2010 d'où une diminution qui s'élève à **325.782DT** équivalent à **3,63 %**.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations	%
Achat carburants	6.004.934	6.064.055	-59.121	1%
Achat lubrifiants	253.235	206.975	46.260	22,35%
Achat produits d'entretien	8.077	8.746	-1.306	14,90%
Achat petit outillage	8.076	18.695	-10.6198	56,80%
Achat pièces détachés	1.631.978	1.905.916	-273.938	14,40%
Achat pneumatiques	377.004	403.102	-26.098	6,47%



Achat batteries	57.256	28.858	28.398	98,41%
Achat oxygène acétylène et gaz	27.514	19.899	7.614	38,27%
Achat peintures	4.896	16.282	-11.387	69,90%
Achat imprimés	31.182	51.782	-20.600	39,80%
Achat tickets	37.186	57.430	-20.244	35,20%
Achat autres matières	93.890	82.882	11.008	13,28%
Achat fournitures de bureaux	31.273	51.590	-20.317	39,40%
Achat pneu rénové réparé	28.878	25.770	3.108	12,06%
<b>Total des achats d'approvis. (a)</b>	<b>8.594.743</b>	<b>8.941.982</b>	<b>-347.246</b>	<b>3,88%</b>
<b>Variation de stocks (b)</b>	<b>-16.677</b>	<b>-49.542</b>	<b>32.865</b>	<b>66,30%</b>
Achat non stocké « eau »	17210	26.106	-8.896	34,08%
Achat non stocké « gaz »	7	22	-15	68,18%
Achat non stocké « électricité »	51.555	54.035	-2.481	4,59%
<b>Total des achats non stockés (c)</b>	<b>68.772</b>	<b>80.163</b>	<b>-11.391</b>	<b>14,20%</b>
<b>TOTAL DES ACHATS (a)+(b)+(c)</b>	<b>8.646.821</b>	<b>8.972.603</b>	<b>-325.782</b>	<b>3,63%</b>

**16-2- Charges de personnel :**

La rubrique charges de personnel totalise au 31/12/2011 la somme de **18.655.887 DT** contre **16.885.788 DT** au 31/12/2010 enregistrant une augmentation de **1 770.099DT**

Le détail de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
<b><u>1/ Salaire et compléments de salaires</u></b>			
Salaire	7 .682 .064	6.890.974	791 .090
Heures supplémentaires	1 .982 .032	1.688.938	293 .094
Primes et indemnités	4 .714 .269	4.175.561	538 .708
Habilllements et avantages en nature	321 .225	321.214	11
Gratification et indemnité	17 .914	34.245	-16 .331
Stage de formation	10 .800	27.380	-16 .580
Charges sur congés payés	-91 .208	86.868	-178 .076
<b>S/TOTAL</b>	<b>14 .637 .096</b>	<b>13.225.180</b>	<b>1 411 .916</b>
<b><u>2/ Charges sociales</u></b>			
Charges assurance groupe	1 052 .256	980.249	72 .007
Charges sociales CNSS	2 .963 .839	2.675.908	287 .931
Charges sociales CNRPS	2 .696	4.451	-1 .755
<b>S/TOTAL</b>	<b>4.018.791</b>	<b>3.660.608</b>	<b>358 .183</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18.655.887</b>	<b>16.885.788</b>	<b>1 770 .099</b>

**16-3- Dotations aux amortissements et aux provisions :**

Cette rubrique totalise **3.955.262 DT** au 31/12/2011 contre **3.573.501 DT** au 31/12/2010 enregistrant une dotation au titre de l'exercice 2010 de **381.761DT** qui se détail comme suit :

Désignations	Notes	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Dotations aux amortissements immo. Corp.	<b>16-3-1</b>	3.921.374	3.511.252	410 122

Dotations aux amortissements immo. Incorp.		33.888	22.195	11 693
Provisions pour dépréciation des créances		-	40.054	-40 054
<b>TOTAL</b>		<b>3.955.262</b>	<b>3.573.501</b>	<b>381.761</b>

**16.3.1- Dotations aux amortissements et aux provisions :**

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010
Amortissement des logiciels	29.067	16.072
Amortissement autres immobilisations incorporelles	4.922	6.123
<b>Total dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles</b>	<b>33.989</b>	<b>22.195</b>
Amortissement aménag. & agen. des terrains	21.591	22.195
Amortissement constructions	134.281	25.401
Amortissement aménag. & agen. des bâtiments	128.493	114.131
Amortissement matériel	73.648	71.460
Amortissement agencement et aménagement du matériel et outillage	2.071	1.928
Amortissement matériel de transport	2.981.404	2.661.212
Amortissement Cars réparés	47.433	43.316
Amortissement Voitures de service	65.900	65.722
Amortissement Moteurs	74.398	52.775
Amortissement Révision Moteur	234.914	195.948
Amortissement Pièces spécifiques	32.644	28.491
Amortissement installations générales agencement et matériel divers	54.694	54.685
Amortissement Mobiliers et Matériel de bureau	27.153	25.124
Amortissement Matériel informatique	42.649	36.291
Amortissement Autres immobilisations Corporelles	-	-
<b>Total dotation aux amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>3.921.273</b>	<b>3.511.252</b>
<b>Provision sur débiteurs divers</b>	<b>-</b>	<b>40.054</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3.955.262</b>	<b>3.573.501</b>

**16-4- Autres charges d'exploitation :**

Cette rubrique totalise au 31/12/2011 à **2.706.885DT** contre **3.194.778DT** au 31/12/2010 d'où une diminution de **487.893DT** équivalent à 15 %.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignations	Notes	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Services extérieurs	<b>16-4.1</b>	742. 909	880.332	-137. 423
Assurances	<b>16-4.2</b>	817. 393	762.613	54. 780
Visite technique		12. 757	12.874	-117
Rémunération d'inter		45. 310	58.374	-13 .064
Frais de passage autoroute		47. 355	54.122	-6. 767
Pub. Publication		16 .665	31.263	-14 .598
Dons et subventions		-	173.415	-173 .415
Jetons de présence		5. 000	5.000	0
Impôts et taxes	<b>16-4.3</b>	774. 460	734.503	39 .957
Réception		11. 107	78.734	-67 .627
Téléphone et frais postaux		198. 712	182.737	15 .975
Commissions bancaire		2. 685	3.766	-1 .081
Autres charges		32. 532	217.045	-184. 513
<b>TOTAL</b>		<b>2.706 885</b>	<b>3.194.778</b>	<b>-487. 893</b>

**16.4.1- Services extérieurs :**

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Locations construction	6.011	9.202	-3.191
Droit d'accès bus et gare routière	-	15.904	-15.904
Location matériel	580	2.290	1.710
Entretien et réparation	731.437	292.565	438.872
Gardiennage et nettoyage	-	560.371	-560.371
Autres locations	4.881	-	4.881
<b>TOTAL</b>	<b>742.909</b>	<b>880.332</b>	<b>-137.423</b>

**16.4.2- Assurances :**

Cette rubrique totalise **817.393 DT** au 31/12/2011 contre **762.613 DT** au 31/12/2010, elle se détaille comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Primes d'assurances flotte	804.667	754.759	49.908
Assurances incendie	6.806	6.807	-1
Assurance Vol	-	1.047	-1.047
Assurance Auto	10	-	10
Assurance Divers	5.910	-	5.910
<b>TOTAL</b>	<b>817.393</b>	<b>762.613</b>	<b>54.780</b>

**16.4.3- Impôts et taxes :**

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010	Variations
Taxes uniques	322.801	332.033	-9.232
Autres droits	1.299	1.098	201
TCL	11.341	14.107	-2.766
Taxe de circulation	7.416	7.290	126
TFP	286.066	249.165	36.901
FOPROLOS	143.022	124.582	18.440
Frais d'enregistrement	2.389	6.228	-3.839
Taxe véhicule	126	-	126
<b>TOTAL</b>	<b>774.460</b>	<b>734.503</b>	<b>39.957</b>

**NOTE 17/ LES CHARGES D'INTERETS DE FINANCEMENTS**

Les charges d'intérêts de financement s'élèvent à **851.148 DT** en 2011 contre à **410.962 DT** pour l'année écoulée, elles s'analysent ainsi :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010
Charges d'intérêts emprunt et dettes	527.414	377.590
Intérêts des autres dettes	323.734	33.372
<b>TOTAL</b>	<b>851.148</b>	<b>410.962</b>

**NOTE 18/ LES PRODUITS DES PLACEMENTS**

Cette rubrique totalise au 31/12/2011 un montant égal à **19.292DT** contre **11.771DT** au 31/12/2010 elle se détaille comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2011	Valeurs au 31/12/2010
Produits des participations	892	4.517
Intérêts des comptes	18.319	3.424
Ristournes financière	81	3.100
Escompte obtenu	-	730
<b>TOTAL</b>	<b>19.292</b>	<b>11.771</b>

**NOTE 19/ ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements hors bilan de la société à fin 2011 sont :

**Engagements reçus**

Les engagements reçus en contre partie des prestations ou marchés conclus ou à conclure avec ses fournisseurs.

	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Engagements bancaires fournisseurs	826.872	814.908
Engagements définitifs	1.307.385	1.015.370
Engagements sur avances	273.522	286.053
<b>Total en Dinars</b>	<b>2.407.779</b>	<b>2.116.331</b>

**Engagements donnés**

Les engagements donnés en contre partie des crédits obtenus des banques pour le financement des acquisitions de véhicules.

Les banques	Montant global des achats 2011	Montant global des achats 2010	Durée de l'engagement
B.T	5.841.443	2.148.981	05 ans
S.T.B	7.385.447	7.385.447	05 ans
Amen Bank	3.393.156	2.339.975	05 ans
B.H	-	1.945.761	05 ans
B.N.A	6.887.252	6.887.252	05 ans
<b>Total en Dinars</b>	<b>23.507.298</b>	<b>20.707.416</b>	



LES ASSOCIES TUNISIENS  
EXPERTS COMPTABLES



خبراء المحاسبة  
التونسيون الشركاء

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE, D'AUDIT, DE COMMISSARIAT AUX COMPTES ET DE CONSEILS  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables De Tunisie 1987

Tunis, le 12 JUIN 2012

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES  
DE LA SOCIETE REGIONALE DE  
TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE  
NABEUL**

144 Avenue Habib Thameur – Nabeul

**N.REF./ 05/095/MH.LW/2012**

**OBJET./ Avis général sur les comptes 2011**

**Messieurs les actionnaires,**

En Exécution du mandat de commissariat des Comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale en date du 30/06/2010, nous avons examiné les états financiers de la **Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul " SRTGN "** relatifs à l'exercice de Douze mois allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2011.

Les états financiers de l'exercice 2011 sont arrêtés sur la base des méthodes comptables des exercices précédents et font ressortir, un total d'actifs net de **21.827.886DT**, une situation nette y compris le résultat de l'exercice de **5.643.706DT**, et un résultat net après impôts une perte de **6.128.381DT**.

**1/ Responsabilité de la Direction Générale et du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration et la Direction Générale sont responsables de l'arrêté des états financiers de l'exercice 2011, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers.

**2/ Responsabilité du Commissaire aux Comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.





Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers, le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit les plus appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation et la présentation de l'ensemble des états financiers.

Notre audit nous a permis de relever les remarques suivantes :

**R1 - Absence de rapprochement des inventaires physiques avec les données comptables :**

L'obligation de procéder à l'inventaire physique est prescrite par l'article 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

La Société a procédé à l'inventaire physique de ses éléments immobilisés, sans pouvoir rapprocher les éléments inventoriés avec les données comptables, sachant que l'absence d'une codification portée sur les immobilisations d'une part et inscrite au niveau des données comptables d'autre part, ne permet pas un rapprochement efficace entre les deux sources d'information.

**R2 – Non justification des prêts au personnel :**

Le compte prêt aux personnels débiteurs pour 468.264 DT n'est pas justifié par personne bénéficiaire, ni rapproché avec les états extracomptables qui affichent un total au 31/12/2011 de 405.789 DT, le montant n'inclut pas les prêts accordés en fin d'année dont le remboursement n'a pas commencé.





### 3/ Avis du Commissaire aux Comptes

A notre avis et sous réserve des deux remarques indiquées ci-dessus nous certifions que les états financiers de la Société Régionale du Gouvernorat de Nabeul " SRTGN", sont réguliers et sincères et donnent pour tout aspect significatif une image fidèle de la situation financière de la Société au 31/12/2011, ainsi que des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

### 4/ Vérifications complémentaires

Conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et étant donné que les pertes cumulées après la clôture de l'exercice 2011 ont abouti à une situation nette négative ; Le Conseil d'Administration est appelé dans les quatre mois de l'approbation des comptes à convoquer la réunion de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société.

En application de l'article 19 du décret 2001-2728 daté du 20/11/2001, nous avons procédé à l'examen des procédures de tenue de registre du porte feuille titre des actions de la société, le service juridique tient sur ordinateur les états détaillés des actionnaires (noms, prénoms et adresses) avec le nombre de titres et le % par rapport au capital, néanmoins en l'absence de logiciel de traitement sécurisé il serait recommandé pour plus de sécurité la tenue d'un registre général manuel.

En application des dispositions de l'article 266 (1<sup>er</sup> alinéa) du code des sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'année 2011 les informations contenues dans le rapport n'appellent pas de notre part, de remarques particulières.

Conformément aux dispositions de l'article 266 (2<sup>ème</sup> alinéa) du code des sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne et nous avons formulé nos remarques et recommandations dans un rapport au Conseil d'Administration, les faiblesses relevées ne constituent pas des défaillances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers arrêtés au 31/12/2011 annexés ci-après.

**LE COMISSAIRE AUX COMPTES  
Pr/LES ASSOCIES TUNISIENS  
EXPERTS COMPTABLES**

**M'hamed HAMZAOU**



**ATEC**



LES ASSOCIES TUNISIENS  
EXPERTS COMPTABLES



خبراء المحاسبة  
التونسيون الشركاء

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE, D'AUDIT, DE COMMISSARIAT AUX COMPTES ET DE CONSEILS  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables De Tunisie 1987

Tunis, le 12 JUIN 2012

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES  
DE LA SOCIETE REGIONALE DE  
TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE  
NABEUL**

144 Avenue Habib Thameur – Nabeul

**Objet : Rapport Spécial sur  
L'article 200 CSC**

**Messieurs les actionnaires,**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que :

-Le Conseil d'Administration de la **Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul " SRTGN "** ne nous a pas avisé de l'existence de conventions conclues par la société avec l'un de ses administrateurs ou ses dirigeants, rentrant dans le cadre de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales "CSC".

- La rémunération du Président Directeur Général : Mr.Sadok BEN AMARA  
Du 01/01/2011 au 03/03/2011

La rémunération du Président Directeur Général est déterminée sur la base de l'arrêté du Premier Ministère daté du 08/07/2010 avec effet à partir du 1<sup>er</sup> février 2010.

Le total des rémunérations y inclus les retenues sociales (CNRPS) et les retenues fiscales IRPP s'élève pour la période allant du 01/01/2011 au 03/03/2011 à 8.034,799 DT, ce montant inclus les avantages en nature soumis à l'impôt à raison mensuellement de :

- Indemnité de voiture : 72,150DT
- Indemnité quota carburant : 441,450DT





- La rémunération du Président Directeur Général : Mr. Jemaa HEDFI  
Du 16/03/2011 au 23/08/2011

La rémunération du Président Directeur Général est déterminée sur la base de l'arrêté du Premier Ministère daté du 25/04/2011 avec effet à partir du 16/03/2011.

Le total des rémunérations y inclus les retenues sociales (CNRPS) et les retenues fiscales IRPP s'élève pour la période allant du 16/03/2011 au 23/08/2011 à 18.412,940 DT, ce montant inclut les avantages en nature soumis à l'impôt à raison mensuellement de :

- Indemnité de voiture : 91,650DT
- Indemnité quota carburant : 506,700DT

- La rémunération du Président Directeur Général : Mr. Khelil HEMDANE  
Du 19/08/2011 au 31/12/2011

La rémunération du Président Directeur Général est déterminée sur la base de l'arrêté du Premier Ministère daté du 29/08/2011 avec effet à partir du 19/08/2011.

Le total des rémunérations y inclus les retenues sociales (CNRPS) et les retenues fiscales IRPP s'élève pour la période allant du 19/08/2011 au 31/12/2011 à 17.171,390 DT, ce montant inclut les avantages en nature soumis à l'impôt à raison mensuellement de :

- Indemnité de voiture : 91,650DT
- Indemnité quota carburant : 526,050DT

Le Président Directeur Général bénéficie d'un quota de 450 litres par mois et d'une voiture de fonction Audi A4.

La Société prend en charge les frais d'assurance, d'entretien et de réparation de la voiture.

Le solde des droits aux congés payés au profil de Monsieur Khelil HEMDANE au 31/12/2011 est de 11 jours, il est valorisé à 1.509,411 DT ce montant n'est pas été porté comme dette au passif de la Société.





- Les jetons de présence des Administrateurs :

Le montant des jetons de présence des Administrateurs est resté le même qu'en 2010, l'exercice 2011 a enregistré 5.000,000DT dans les comptes de charges, la Société a servi 2.000,000DT au profit des quatre Administrateurs représentants les actionnaires privés.

- Les emprunts bancaires :

La société a contracté de nouveaux emprunts auprès des banques suivantes :

Les Banque	Montants	Taux	Durée
Amen Bank	120.000 DT	5,55 %	60 mois
Amen Bank	540.000 DT	5,15 %	57 mois
Banque de Tunisie	916.317 DT	5,62 %	83 mois
Banque de Tunisie	2.776.145 DT	4,07 %	83 mois

Il est indiqué que les emprunts encours au 31/12/2011 sont :

***Partie remboursables à long et moyen terme + d'un an***

Emprunts STB	677.666 DT
Emprunts Amen Bank	768.457 DT
Emprunts BNA	1.983.075 DT
Emprunts Banque de Tunisie	3.589.392 DT

***Partie remboursables à court terme - d'un an***

Emprunts STB	451.778 DT
Emprunts Amen Bank	459.174 DT
Emprunts BNA	953.432 DT
Emprunts Banque de Tunisie	658.488 DT

Le montant du découvert bancaire accordé par la STB au 31/12/2011 est de 1.315.761 DT.

Par ailleurs, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence de conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales. -

Veillez agréer, Messieurs les actionnaires, nos meilleures considérations.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Pr/LES ASSOCIES TUNISIENS  
EXPERTS COMPTABLES**

**M'Hamed HAMZAOUI**



**ATEC**

AVIS DES SOCIETES
-------------------

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES  
-SIAME-**

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques –SIAME- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 juin 2012. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Mohamed DERBEL (CMD).

**Bilan Consolidé**  
**Arrêté au 31-12-2011**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

ACTIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>1</b>		
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 786 340	1 778 440
moins : amortissements		-1 704 817	-1 646 096
	<b>1.1</b>	<b>81 523</b>	<b>132 344</b>
Ecart d'acquisition		331 194	377 596
moins: amortissements		-310 423	-344 288
	<b>1.2</b>	<b>20 771</b>	<b>33 308</b>
Immobilisations corporelles		29 574 477	28 087 170
moins : amortissements/prov		-19 868 437	-19 501 130
	<b>1.3</b>	<b>9 706 040</b>	<b>8 586 040</b>
Immobilisations financières		875 552	1 078 351
moins : provisions		-427 415	-575 941
	<b>1.4</b>	<b>448 137</b>	<b>502 410</b>
Autres actifs non courants	<b>1.5</b>	8 131	53 240
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>10 264 602</b>	<b>9 307 342</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>2</b>		
Stocks		13 217 797	12 082 463
moins: provisions sur stocks		-1 887 747	-1 903 806
	<b>2.1</b>	<b>11 330 050</b>	<b>10 178 657</b>
Clients et comptes rattachés		14 589 994	13 899 786
moins: provisions		-2 315 535	-1 961 601
	<b>2.2</b>	<b>12 274 459</b>	<b>11 938 185</b>
Autres actifs courants		4 348 566	3 484 254
Provision sur AAC		-707 579	-754 098
	<b>2.3</b>	<b>3 640 987</b>	<b>2 730 156</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>2.4</b>	709 431	650 217
Liquidités et équivalent de liquidités	<b>2.5</b>	1 434 175	4 068 895
Provisions		-62 486	-20 387
<b>Total des actifs courants</b>		<b>29 326 616</b>	<b>29 545 723</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>39 591 218</b>	<b>38 853 065</b>

**Bilan Consolidé**  
**Arrêté au 31-12-2011**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3</b>		
Capital social	3.1	14 040 000	14 040 000
Réserves consolidées		5 310 933	4 850 581
Ecart de conversion			0
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>19 350 933</b>	<b>18 890 581</b>
Résultats consolidés		1 222 954	1 602 625
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>20 573 887</b>	<b>20 493 206</b>
Intérêt des minoritaires		184 853	318 785
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>4</b>		
Emprunts	4.1	2 918 675	4 065 648
Autres passifs non courants	4.2	0	4 935
Provisions	4.3	68 424	66 424
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>2 987 099</b>	<b>4 137 007</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>5</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	7 502 898	9 246 273
Autres passifs courants	5.2	3 230 634	2 421 264
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	5 111 847	2 236 530
<b>Total des passifs courants</b>		<b>15 845 379</b>	<b>13 904 067</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>18 832 478</b>	<b>18 041 074</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>39 591 218</b>	<b>38 853 065</b>

**Etat de résultat consolidé**  
**Arrêté au 31-12-2011**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Revenus	6	26 151 741	29 490 113
Autres produits d'exploitation		2 075 713	108 043
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>28 227 454</b>	<b>29 598 156</b>
Variation des stocks prod. Finis & encours		-1 588 507	2 091 741
Achats d'approv. Consommés	7	18 691 369	17 124 899
Charges de personnel		3 665 184	3 202 926
Dotations aux amort. & provisions		3 474 232	2 097 292
Autres charges d'exploitation	8	2 199 635	2 758 931
<b>Total Charges d'exploitation</b>		<b>26 441 913</b>	<b>27 275 789</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 785 541</b>	<b>2 322 367</b>
Charges/ Produits financières nettes	9	-598 188	-678 001
Produits des placements	10	58 393	117 757
Autres gains ordinaires		310 802	271 967
Autres pertes ordinaires		-109 158	-17 742
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>1 447 390</b>	<b>2 016 348</b>
Impôts sur les bénéfices		289 369	311 935
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÖT</b>		<b>1 158 021</b>	<b>1 704 413</b>
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>1 158 021</b>	<b>1 704 413</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		-	-
<b>RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE</b>		<b>1 158 021</b>	<b>1 704 413</b>
Résultat du Groupe		1 222 954	1 602 625
Résultat Hors Groupe		-64 933	101 788

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2011**  
(Exprimé en dinars)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u></b>			
Résultat net		1 158 021	1 704 413
Ajustements pour			
Amortissements et provisions		1 356 957	2 199 705
Amortissement Subvention			
Variation des:			
- stocks	-	1 112 588	-
- créances		633 829	-
- autres actifs	-	452 600	-
- fournisseurs et autres dettes	-	879 368	2 830 451
Plus ou moins values de cession	-	113 398	-
Autres gains ordinaires	-	37 925	
Charges Financières Nettes		122 969	91 949
<b>FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>	<b>11.1</b>	<b>675 897</b>	<b>2 843 482</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u></b>			
Décassement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp	-	1 553 689	-
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp		656 567	749 183
Encaissement /cession d'immob°. Financières		58 418	1 417
Décassement /acquisit° d'immob°. Financières	-	10 660	-
Encaissement /d'autres valeurs immobilisées		41 484	57 021
<b>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT</b>	<b>11.2</b>	<b>- 807 880</b>	<b>- 593 374</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FIN</u></b>			
Variation/ capitaux propres	-	66 920	368 229
Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)		1 647 156	-
Dividendes et autres distributions	-	970 603	-
Autres variations C.Propres ( F.Social+Subv.Inv,...)		-	33 069
Encaissement provenant des emprunts		-	977 819
Remboursement d'emprunts	-	1 381 396	-
<b>FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>11.3</b>	<b>- 771 763</b>	<b>- 413 722</b>
Incidences des variations des taux de change			
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>- 903 746</b>	<b>1 836 386</b>
<b>TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 811 277</b>	<b>- 23 789</b>
Ajust. Trésorerie		-	1 320
<b>TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE</b>		<b>907 531</b>	<b>1 811 277</b>

## **1- PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"**

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME" est composé de 6 sociétés « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique.

## **2- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

### **2.1- PRINCIPES COMPTABLES**

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME " sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37)
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

### **2.2- METHODE D'EVALUATION**

#### **- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

#### **- ECART D'ACQUISITION**

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

#### **- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Pour le besoin de l'établissement des états financiers consolidés, les biens acquis en leasing avant le 31 décembre 2007, ont été retraités en adoptant l'approche économique de capitalisation, et ce, conformément à la convention comptable de la prééminence du fond sur la forme, prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable NCT 41 relative à la comptabilisation des contrats de location.

Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.



#### - LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajusté le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers du 31/12/2011, pour les titres cotés à la BVMT.

#### - LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée.

#### - PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

#### - CONVERSION DES DETTES FOURNISSEURS EN DEVISE

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31-12-2011. La différence est passée en résultat de l'exercice.

### 3- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

#### 3.1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME " exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

#### 3.2- METHODES DE CONSOLIDATION

##### \* INTEGRATION GLOBALE

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

##### \* INTEGRATION PROPORTIONNELLE



C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

#### \* LA MISE EN EQUIVALENCE

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME" exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La "SIAME" est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20 % ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la "SIAME" et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

## 4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupe et les plus ou moins values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

### 4.2- INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

### 4.3- TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

#### \* L'ÉCART D'ÉVALUATION

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

#### \* LE GOOD WILL

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

#### 4.4- TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- l'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31/12/2011.
- les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. Il en résulte que le Groupe constate un impôt différé actif net par entité fiscale dès lors que ce net d'impôt différé ne résulte pas de déficits fiscaux ou dès lors que l'entité fiscale concernée n'a pas réalisé de pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

#### 4.5- RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la "SIAME" et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

#### 4.6- RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

#### 4.7- DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour

l'ensemble des sociétés consolidées.

#### 4.8- OPERATIONS DE CREDIT-BAIL PRENEUR

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008 (crédit-bail preneur) sont retraitées en consolidation à l'actif du bilan consolidé conformément à la norme comptable NCT 41. Elles sont présentées au niveau de la rubrique «IMMOBILISATIONS CORPORELLES». Elles font l'objet d'un plan d'amortissement dont les dotations sont calculées en fonction de la durée du contrat de leasing.

### 5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### 5.1- DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001 et de la norme NCT 35 § 38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME ", se présentent comme suit :

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle		Type de contrôle		Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
SIAME	100,00%	100,00%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	99,98%	99,98%	IG	IG
SITEL	66,41%	66,41%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	66,41%	66,41%	IG	IG
ELECTRICA	99,99%	99,99%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	99,99%	99,99%	IG	IG
CONTACT	100,00%	99,99%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	100,00%	99,99%	IG	IG
SIAME INTER	99,99%	99,99%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	99,99%	99,99%	IG	IG
TOUTALU	99,99%	99,99%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	99,99%	99,99%	IG	IG

Les sociétés constituant le groupe " SIAME " se présentent comme suit :

#### SOCIETE MERE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques " SIAME " est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la "STEG" dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la " SIAME " était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz " STEG". Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements "STEQ".

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 6 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1<sup>er</sup> juin 1999, la valeur " SIAME" a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives dont la dernière datant de 2004 qui l'a porté à la somme de 14 040 000 DT.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par Mr Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau sus-visé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 DT par action d'une valeur nominale de 1 DT.

#### ❖ SOCIETES FILIALES

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

- *SOCIETE CONTACT*

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 1 175 000 DT, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

- *SOCIETE ELECTRICA*

Société à responsabilité limitée ayant un capital de 775 000 DT créée en 1999, dont l'objet social consiste à la commercialisation de matériel électrique et électronique complétant la gamme SIAME.

- *SOCIETE SIAME INTERNATIONAL*

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000 DT. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

- *SOCIETE SITEL*

Société anonyme, ayant un capital de 1 000 000 DT. Elle a pour activité l'étude et l'entreprise de tous travaux publics relatifs à la production, au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés.

- *SOCIETE TOUTALU*

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 1 800 000 DT. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

## 5.2- EXCLUSION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les participations supérieures à 20 % non incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

- *EPI CORPORATION*

Conformément aux dispositions de la norme IAS 28 (§ 20), la société EPI Corporation société installée, au Maroc ayant pour activité, la commercialisation de produits tunisiens a été exclue du périmètre pour indisponibilité de documents comptables dans les délais opportuns.

- *TANIT ALGER*

En application du paragraphe 11 de la norme comptable n° 35 relative aux états financiers consolidés, la société TANIT ALGER société de droit Algérien, a été exclue du périmètre à cause des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la société mère.

### NOTE 1- ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2011, les actifs non courants consolidés s'élevant à 10 264 602 DT se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2011	Amortissement	Provision	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	1 786 340	-1 704 817	-	81 523
Ecart d'acquisition	331 194	-310 423	-	20 771
Immobilisations corporelles	29 574 477	-19 868 437	-	9 706 040
Immobilisations financières	875 552	-	-427 415	448 137
Autres actifs non courants	8 131	-	-	8 131
<b>Total</b>	<b>32 575 694</b>	<b>-21 883 677</b>	<b>-427 415</b>	<b>10 264 602</b>

### 1.1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles consolidées totalisant 81 523 DT au 31/12/2011, se détaille comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2011	Cumul amort. 31/12/2011	VCN au 31/12/2011
Invest. de recherche & développement	563 290	-548 645	14 645
Concession de marque & brevet	997 077	-957 978	39 099
Logiciels	210 442	-198 194	12 248
Immobilisations incorporelles en cours	15 531	-	15 531
<b>Total</b>	<b>1 786 340</b>	<b>-1 704 817</b>	<b>81 523</b>

## 1.2- LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 331 194 DT amortis à hauteur de 310 423 DT. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Date de prise de contrôle	Valeur brute	Taux d'amort	Cumul amort 31/12/2011	VCN au 31/12/2011
Sitel	2000	402 346	20%	-402 346	-
Contact	1998	-13 813	100%	13 813	-
Toutalu	2007	21 500	20%	-8 949	12 551
Toutalu	2009	23 247	20%	-22 199	1 048
Electrica	2009	17 933	20%	-10 761	7 172
Electrica	2011	-120 019	100%	120 019	-
<b>Total</b>		<b>331 194</b>		<b>-310 423</b>	<b>20 771</b>

### 1.3- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 9 706 040 DT au 31/12/2011, se ventile comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2010	Acquisitions 2011	Cession 2011	Reclassement	Valeur brute 31/12/2011	Cumul amort 31/12/2010	Dotation 2011	Régularisation/ cessions	Cumul amort 31/12/2011	VCN 31/12/2011
Terrain	1 401 203				1 401 203	-			-	1 401 203
Constructions	4 742 114	22 045			4 764 159	2 357 978	234 749		2 592 727	2 171 432
Matériels & outillages	16 532 572	1 651 741	- 2 187 794	745 232	16 741 751	14 025 547	685 760	- 892 458	13 818 849	2 922 902
Mat de transport	920 638	208 278	- 13 535	- 9 736	1 105 645	595 663	189 964	- 13 535	772 092	333 553
MMB	863 796	104 600			968 396	708 729	63 726		772 455	195 941
Agencements & aménagements	1 559 125	76 531			1 635 656	927 156	98 893		1 026 049	609 607
Immobilisations prises en leasing	1 301 895		- 11 800		1 290 095	883 451			883 451	406 644
Immobilisations chez les tiers	2 814				2 814	2 606	208		2 814	-
Immobilisations encours	763 013	942 174	- 40 429		1 664 758	-			-	1 664 758
<b>Total</b>	<b>28 087 170</b>	<b>3 005 369</b>	<b>- 2 253 558</b>	<b>735 496</b>	<b>29 574 477</b>	<b>19 501 130</b>	<b>1 273 300</b>	<b>- 905 993</b>	<b>19 868 437</b>	<b>9 706 040</b>

#### 1.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant en net 448 137 DT au 31 décembre 2011, se détaille ainsi :

Société émettrice	Situation 31/12/2010		VCN 31/12/2010	Acquis. 2011	Cession 2011	Situation 31/12/2011		VCN 31/12/2011
	Valeur	Provision				Valeur	Provision	
Epi corporation (1)	36 263	- 36 263	-			36 263	- 36 263	-
SIALE	129 250	- 129 250	-			129 250	- 129 250	-
CELEC	88 000	- 88 000	-			88 000	- 88 000	-
SERPAC	750	- 750	-			750	- 750	-
SODET SUD	100 000	-	100 000			100 000	-	100 000
RETEL	163 982	- 163 980	2		163 982	-	-	-
TANIT ALGER (2)	176 682	-	176 682			176 682	-	176 682
DAR EDDOHN	50 000	- 50 000	-			50 000	- 50 000	-
SAS MAYETEL	34 816	-	34 816			34 816	-	34 816
ACTION ELECTROSTAR	-	-	-	5 398		5 398	- 3 930	1 468
ACTIONS STEQ	-	-	-	690		690	- 133	557
ACTIONS FIDELITY SICAV	-	-	-	411		411	-	411
ACTIONS SICAV ALHIFADH	-	-	-	104		104	-	104
<b>Titres de participation</b>	<b>779 743</b>	<b>- 468 243</b>	<b>311 500</b>	<b>-</b>		<b>622 364</b>	<b>- 308 326</b>	<b>314 038</b>
PRETS	144 556	- 29 250	115 306			103 719	- 40 641	63 078
CAUTIONNEMENT	154 052	- 78 448	75 604			149 469	- 78 448	71 021
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>298 608</b>	<b>- 107 698</b>	<b>190 910</b>			<b>253 188</b>	<b>- 119 089</b>	<b>134 099</b>
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>1 078 351</b>	<b>- 575 941</b>	<b>502 410</b>			<b>875 552</b>	<b>- 427 415</b>	<b>448 137</b>

Les immobilisations financières se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe "SIAME" n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.



(1) Conformément aux dispositions de la norme IAS 28 (§ 20), la société EPI Corporation société installée, au Maroc ayant pour activité, la commercialisation de produits tunisiens a été exclue du périmètre pour indisponibilité de documents comptables dans les délais opportuns.

(2) En application du paragraphe 11 de la norme comptable n° 35 relative aux états financiers consolidés, la société TANIT ALGER a été exclue du périmètre à cause des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

### 1.5- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, totalisant 8 131 DT à la clôture de l'exercice 2011 contre 53 240 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Frais préliminaires	8 131	16 261	-8 130
Charges à répartir	-	21 894	-21 894
Actifs d'impôt différé	-	15 085	-15 085
<b>Total</b>	<b>8 131</b>	<b>53 240</b>	<b>-45 109</b>

### NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 29 326 616 DT au 31 décembre 2011. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Valeur brute	Provision	Valeur nette
- Stocks	2.1	13 217 797	-1 887 747	11 330 050
- Clients et comptes rattachés	2.2	14 589 994	-2 315 535	12 274 459
- Autres actifs courants	2.3	4 348 566	-707 579	3 640 987
- Placements & autres actifs financiers	2.4	709 431	- 49 842	659 589
- Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	1 434 175	-12 644	1 421 531
<b>Total</b>		<b>34 299 963</b>	<b>-4 973 347</b>	<b>29 326 616</b>

#### 2.1- STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés totalisent 11 330 050 DT au 31/12/2011, après élimination des profits internes de (72 452 DT). Elle se ventile comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Stock Siame	9 257 589	9619575	-361 986
Provision sur stock Siame	-1 584 617	-1569226	-15 391
Stock sitel	1 902 805	640 470	1 262 335
Provision sur stock Sitel	-82 655	-96 735	14 080
Stock contact	150 465	126 580	23 885
Provision sur stock Contact	-117 341	-117 341	0
Stock Electrica	1 717 946	1483562	234 384
Provision sur stock Electrica	-103 134	-120 504	17 370
Stock Toutalu	37 446	32 995	4 451
Provision sur stock Toutalu	0	0	0
Stock Siame internationale	223 998	271 189	-47 191
Provision sur stock Siame inter	0	0	0
<b>Valeur net avant retraitement consolidation</b>	<b>11 402 502</b>	<b>10 270 565</b>	<b>1 131 937</b>
<b>Elimination marge interne/stocks (retr/cons)</b>	<b>-72 452</b>	<b>-91 908</b>	<b>19 456</b>
<b>Total</b>	<b>11 330 050</b>	<b>10 178 657</b>	<b>1 151 393</b>

① Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2010 et en 2011 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés SIAME, ELECTRICA, CONTACT, SIAME INTERNATIONAL et TOUTALU ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

## 2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Ce poste, totalisant 12 274 459 DT au 31 décembre 2011, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Clients ordinaires	9 767 780	8 917 785	849 995
Clients, retenues de garantie	679 422	732 755	- 53 333
Clients, effets à recevoir	1 757 726	2 294 203	- 536 477
Clients douteux	2 385 066	1 955 043	430 023
<b>Total brut</b>	<b>14 589 994</b>	<b>13 899 786</b>	<b>690 208</b>
Provision pour dépréciation des comptes clients	- 2 315 535	- 1 961 601	- 353 934
<b>Total net</b>	<b>12 274 459</b>	<b>11 938 185</b>	<b>336 274</b>

## 2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent à 3 640 987 DT au 31 décembre 2011. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Etat, impôts et taxes	2 390 205	2 025 628	364 577
Avances et acomptes au personnel	81 731	72 537	9 194
Avances et acomptes fournisseurs	978 420	444 869	533 551
Fournisseurs : rabais, remises et ristournes à obtenir	26 358	120 052	- 93 694
Débiteurs divers	796 239	802 785	- 6 546
Charges constatées d'avance	58 665	12 171	46 494
Produits à recevoir	16 948	6 212	10 736
<b>Total brut</b>	<b>4 348 566</b>	<b>3 484 254</b>	<b>864 312</b>
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	- 707 579	- 754 098	46 519
<b>Total net</b>	<b>3 640 987</b>	<b>2 730 156</b>	<b>910 831</b>

## 2.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte totalisant 709 431 DT à la date de clôture, se détaille ainsi :

Désignation	Situation au 31/12/2011		
	Valeur brute	provision	Valeur nette
Placements	709 431	-49 842	659 589
<b>Total</b>	<b>709 431</b>	<b>-49 842</b>	<b>659 589</b>

## 2.5 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés totalisant 1 434 175 DT au 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

Désignation	situation au 31/12/2011		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Banques	1 426 105	-9 993	1 416 112
Caisse	5 220	0	5220
Bons de caisse	2 850	-2 651	199
<b>Total</b>	<b>1 434 175</b>	<b>-12 644</b>	<b>1 421 531</b>

### NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Au 31/12/2011, les capitaux propres consolidés totalisant 20 758 740 DT se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	variation
Capital social	14 040 000	14 040 000	-
Réserves consolidées	5 310 933	4 850 581	460 352
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>19 350 933</b>	<b>18 890 581</b>	<b>460 352</b>
Résultats consolidés	1 222 954	1 602 625	- 379 671
Intérêts des minoritaires	184 853	318 785	- 133 932
<b>Total des capitaux propres après résultat</b>	<b>20 758 740</b>	<b>20 811 991</b>	<b>- 53 251</b>

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultats consolidés, d'une part, et les parts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

Sociétés du groupe	Situation avant partage		répartition des réserves		répartition des résultats		élimination des titres de participation
	réserves	résultat	réserves consolidées	part des minoritaires	résultats consolidés	part des minoritaires	
Siame	- 5 886 367	1 268 262	- 5 886 367	-	1 268 262	-	-
Electrica	- 63 154	179 285	- 63 183	29	179 283	2	774 995
Siame inter	23 650	- 2 145	23 642	8	- 2 145	-	149 990
Sitel	414 303	- 193	164 586	249 717	- 128	- 64 929	664 070
Contact	- 191 707	121 961	- 191 707	-	121 961	-	1 395 000
Toutalu	642 128	- 216	642 096	32	- 216	- 6	1 821 450
<b>Total</b>	<b>- 5 061</b>	<b>1 158 021</b>	<b>- 5 310 933</b>	<b>249 786</b>	<b>1 222 954</b>	<b>- 64 933</b>	<b>4 805 505</b>

(1) Les réserves consolidées ont été diminuées par le coût d'acquisition des actions propres totalisant 171 485 DT

**NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS**

Les passifs non courants ont atteint une valeur de 2 987 099 DT au 31 décembre 2011. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Emprunt	2 918 675	4 065 648
Autres passifs non courants	-	4 935
Provision pour risques et charges	68 424	66 424
<b>Total</b>	<b>2 987 099</b>	<b>4 137 007</b>

**4.1 - EMPRUNTS**

Ce poste consolidé totalisant 2 918 675 DT, correspond à la dette bancaire et à la dette provenant du traitement des financements d'immobilisations par crédit bail. Ce poste se présente comme suit :

Désignation	30/12/2011	31/12/2010	variation
Emprunt Siame	1 561 466	2 246 596	- 685 130
Emprunt Sitel	672 510	799 184	- 126 674
Emprunt Contact	63 529	148 235	- 84 706
Emprunt Toutalu	578 102	838 526	- 260 424
Dettes financières leasing	43 068	33 107	9 961
<b>Total</b>	<b>2 918 675</b>	<b>4 065 648</b>	<b>- 1 146 973</b>

**4.2- AUTRES PASSIFS NON COURANTS**

Ce poste présente un solde nul à la clôture de l'exercice 2011.

**4.3- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Ce poste consolidé totalisant 68 424 DT, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

Société	Désignation	Solde
Contact	Prov. Pour risques et charges	3 029
Sitel	Provisions pour litiges	43 971
Sitel	Provisions pour garanties données	3 226
Sitel	Provision pour amendes et pénalités	18 198
<b>Total</b>		<b>68 424</b>

**NOTE -5- PASSIFS COURANTS**

Cette rubrique totalisant 15 845 379 DT au 31 décembre 2011, regroupe les postes suivants :

Désignation	Note	31/12/2011
- Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	7 502 898
- Autres passifs courants	5.2	3 230 634
- Concours bancaires	5.3	5 111 847
<b>Total</b>		<b>15 845 379</b>

**5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES**

Au 31 décembre 2011, ce poste consolidé totalisant 7 502 898 DT, se ventile comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Fournisseurs d'exploitation	5 314 384	6 834 744	- 1 520 360
Fournisseurs, factures non parvenues	501 147	317 185	183 962
Fournisseurs d'exploitation EAP	1 520 745	1 946 162	- 425 417
Fournisseurs, retenues de garanties	126 466	105 003	21 463
Fournisseurs d'immobilisations	40 156	43 179	- 3 023
<b>Total</b>	<b>7 502 898</b>	<b>9 246 273</b>	<b>- 1 743 375</b>

**5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS**

Cette rubrique totalisant 3 230 634 DT au 31/12/2011, s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Etat, impôts et taxes	441 284	411 515	29 769
Cnss	330 449	259 015	71 434
Personnel et comptes rattachés	633 790	532 780	101 010
Clients, avances et acomptes/ ristourne clients	1 215 903	264 712	951 191
Associés, dividendes et tantièmes à payer	87 612	273 158	-185 546
Charges à payer	431 284	589 772	-158 488
Provisions	90 312	90 312	0
<b>Total</b>	<b>3 230 634</b>	<b>2 421 264</b>	<b>809 370</b>

**5.3- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Ce poste consolidé totalisant 5 111 847 DT au 31/12/2011, se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Echéance à moins d'un an cmt	3 428 638	1 164 065	2 264 573
Crédits de gestion	656 685	178 635	478 050
Echéance à moins d'un an leasing	19 409	22 057	- 2 648
Accréditifs	337 335	350 612	- 13 277
Intérêts courus sur emprunts	143 136	167 671	- 24 535
<b>Autres passifs financiers</b>	<b>4 585 203</b>	<b>1 883 040</b>	<b>2 702 163</b>
<b>Concours bancaires</b>	<b>526 644</b>	<b>353 490</b>	<b>173 154</b>
<b>Total</b>	<b>5 111 847</b>	<b>2 236 530</b>	<b>2 875 317</b>

**NOTE -6- REVENUS**

Le chiffre d'affaires du groupe totalisant 26 151 741 DT se détaille comme suit :

Désignation	Solde 31/12/2011		Solde 31/12/2010		Variation	
	en DT	en %	en DT	en %	en DT	en %
Siame	19 747 313	70,01%	21 703 972	70,30%	- 1 956 659	-9,02%
Sitel	3 065 907	10,87%	4 094 252	13,26%	- 1 028 345	-25,12%
Contact	681 121	2,41%	820 695	2,65%	- 139 573	-17,01%
Electrica	4 034 981	14,30%	3 732 158	12,08%	302 823	8,11%
Toutalu	620 269	2,20%	360 866	1,17%	259 403	71,88%
Siame inter	57 547	0,20%	159 733	0,51%	- 102 186	-64%
<b>Total</b>	<b>28 207 138</b>	<b>100%</b>	<b>30 871 676</b>	<b>100%</b>	<b>- 2 664 537</b>	<b>12,47%</b>
Chiffre d'affaires intra-groupe	- 2 055 397		- 1 381 563			
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>26 151 741</b>		<b>29 490 113</b>		<b>- 3 338 372</b>	<b>11,32%</b>

**NOTE -7- ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES**

Les achats consommés totalisent 18 691 369 DT à la clôture de l'exercice 2011. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

Désignation	solde 31/12/2011	
	EN DT	EN %
Siame	13 690 439	65,97%
Sitel	3 047 269	14,68%
Contact	148 581	0,72%
Electrica	3 449 852	16,62%
Toutalu	365 486	1,76%
Siame inter	52 430	0,25%
<b>Total</b>	<b>20 754 057</b>	<b>100%</b>
Achats intra-groupe	-2 062 688	
<b>Achats consommé consolidés</b>	<b>18 691 369</b>	

**NOTE -8- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires.

**NOTE -9- CHARGES FINANCIERES NETTES**

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux provisions sur les immobilisations financières.

**NOTE -10- PRODUITS DES PLACEMENTS**

Cette rubrique comprend les produits provenant des participations du groupe SIAME.

**NOTE -11- FLUX DE TRESORERIE**

Au 31 décembre 2011, La trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde de 907 531 DT contre 1 811 277 DT au 31 décembre 2010, soit une variation négative de 903 746 DT. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

désignation	Note	31/12/2011
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	11.1	675 897
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	11.2	- 807 880
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	11.3	- 771 763
Variation de la trésorerie		- 903 746

**11.1- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION**

Les flux provenant des activités d'exploitation totalisant 675 897 DT s'analysent comme suit :

désignation	Flux consolidés	retraitement	Somme des flux
Résultat net de l'exercice	1 158 021		
Amort. et prov. nets de reprises	1 356 957	-39 965	1 396 922
Variation des stocks	- 1 112 588	3 290	- 1 115 878
Variation des créances clients	633 829	16 626	617 203
Variation des autres actifs	- 452 600	680 022	- 1 132 622
Variation des comptes fournis.	- 879 368		- 879 368
Plus ou moins value / cessions	- 113 398	-5 000	- 108 398
Autres gains ordinaires	- 37 925	139 884	- 177 809
Charges financières	122 969		122 969
<b>Total</b>	<b>675 897</b>	<b>794 857</b>	<b>-1 276 981</b>

**11.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

Les flux affectés aux activités d'investissement totalisant (807 880) DT s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2011	retraitement	Somme des flux
Décais./acq. D'immo. Corp. & incorp.	-1 553 689	565 000	-2 118 689
Encai. Prov. Cess. D'immo. Corp & incor.	656 567		656 567
Encai prov. Cess d'immo financ.	58 418		58 418
Décai. Prov. L'acq. D'immo. Financ.	-10 660		-10 660
Encai. Prov. D'autres valeurs immobil.	41 484		41 484
Dividendes reçus	-		-
<b>Total</b>	<b>-807 880</b>	<b>565 000</b>	<b>-1 372 880</b>

**11.3- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT**

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement totalisant (771 763) DT s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2011	retraitement	Somme des flux
Variation / capitaux propres	-66 920	0	-66 920
Enc/remb. D'emprunts (crédits de gestion. Ct)	1 647 156	0	1 647 156
Dividendes et autres distributions	-970 603	0	-970 603
Autres décais (f. social+subv. inv)	0	0	0
Encaissements emprunts mt	0	0	0
Rembour. D'emprunts mt	-1 381 396	0	-1 381 396
<b>Total</b>	<b>-771 763</b>	<b>0</b>	<b>-771 763</b>



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2011

*Mesdames, Messieurs les actionnaires*

*De la « Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques : SIAME »*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Votre Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### OPINION

A notre avis, les états financiers consolidés mentionnés plus haut sont sincères et réguliers et donnent pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME» au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2011.

Le Commissaire aux Comptes

Mohamed DERBEL

Tunis, le 19 Juin 2012

